



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PAR LA LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTÉ MENTALE

Rue Mercelis 39

1050 Bruxelles

☎ 02 511 55 43

www.lbsm.be 📡



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE



TABLE DES MATIERES

1. CADRE GÉNÉRAL	6
2. INSTANCES DE LA LIGUE	10
2.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	10
2.2. MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2023	11
2.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
3. L'ÉQUIPE.....	16
3.1. LES PERMANENTS	16
3.2. COORDINATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL	19
4. LES ACTIONS MENÉES	21
4.1 REPRÉSENTATION	21
4.1.1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL	21
4.1.2. FASS	23
4.1.3. REFORMES	24
4.1.4. COMITÉS DE VIGILANCE	25
4.1.5. ACTIONS DE PLAIDOYER	26
4.2 RECHERCHE	27
4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2023	27
4.2.3 RECUEIL DE DONNÉES DES SSM COCOF	30
4.3 INFORMATION	31
4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2023	31
4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION	34
4.3.3 DU CÔTÉ DU SECRÉTARIAT	36
4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS	39
4.4.1 LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2022-2023	39
4.4.2 LES GROUPES DE TRAVAIL	40
4.4.3 COORDINATIONS THÉMATIQUES	52
4.4.4 LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU	65
4.4.5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS	66
4.4.6 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)	68
GLOSSAIRE	71

Une année de confirmations, c'est ainsi qu'on pourrait qualifier 2023. Des confirmations en tous sens, dans les bons comme les moins bons.

Du côté des mauvaises nouvelles, les difficultés sociales et de santé, en particulier de santé mentale, se montrent bien ancrées et allant en s'aggravant. Le nombre de demandes et d'orientations vers nos services membres a fortement augmenté, sans que les capacités d'y répondre suivent. Que ce soit les troubles psychiques graves des jeunes, l'éloignement des services publics de première nécessité, l'abandon de nombreuses personnes sans ressources dans les rues de Bruxelles ou la multiplication des addictions, le constat de la précarisation au sein de la population bruxelloise se répète. Les gouvernements de la Région ont essayé d'y répondre, mais avec des moyens limités, alors que les leviers les plus importants se situent inmanquablement au niveau fédéral.

La précarité touche aussi les travailleur·ses du social-santé : certaines fonctions ne trouvent plus de candidat·es et là où nos services devraient pouvoir aligner davantage de personnel, ils doivent aujourd'hui chercher à combler des places vacantes. Les 2 problèmes sont bien liés : c'est bien la dégradation des conditions sociales et de santé au sein de la population qui rend le travail d'aide et de soins de plus en plus ardu et qui sert dès lors de repoussoir. La Ligue et les autres fédérations du social santé sont allées le clamer le 31 janvier 2023 au Parlement bruxellois. Les réponses reçues des parlementaires étaient de l'empathie mais une absence de solutions concrètes. Le sentiment d'impuissance verse dans le fatalisme.

La pénurie est présente dans certaines fonctions, dont celle des psychiatres et pédopsychiatres, cette branche plus sociale de la médecine ancrée notamment dans les équipes des SSM. 2 SSM se retrouvent aujourd'hui sans médecin et la tendance pourrait s'aggraver. Las ! La mesure attendue de la part de la COCOF pour y apporter une part de solution, a été rognée de moitié et manque sa cible. Cette confirmation-ci est arrivée en bout de course et la poursuite de la pénurie s'avère certaine.

La Ligue a vécu la confirmation douloureuse de la fin de certains subsides et le départ, sur les 4 derniers mois de l'année, d'un peu plus de la moitié de ses effectifs. L'équipe se resserre sur le noyau de base mais cela implique de revoir l'ampleur des actions menées, afin d'éviter la surcharge et l'épuisement. Nous cherchons par ailleurs d'autres sources de financement pour permettre à la Ligue de répondre aux missions que ses membres lui ont confiées.

Dans un sens plus positif, 2023 a confirmé une série d'éléments essentiels : les équipes de terrain regorgent de créativité et entendent déployer inlassablement un travail de qualité au service de la population : aider et soigner, oui, mais pas n'importe comment et toujours en veillant à respecter la dignité des personnes et à les renforcer en tant que sujets. Cela s'est entendu par exemple lors de journées d'études où des équipes présentaient leur travail clinique, cela s'est vu notamment durant la Semaine pour la Santé Mentale, rendue possible grâce à l'énergie de quelques-un·es et aboutissant au déploiement d'œuvres vivantes offertes au regard et à l'écoute en octobre dans les Halles Saint-Géry.

Des avancées ont été obtenues : certains projets du plan de relance post-COVID passeront bien en 2024 dans l'enveloppe structurelle des subsides bruxellois ; le Coin des Cerises a obtenu un agrément provisoire comme SSM et en 2024, l'Entr'Aide des Marolles devrait le recevoir aussi, ce qui répond à une revendication portée depuis 2019 par la Ligue. Au fédéral,

le dispositif des psychologues de première ligne se poursuit et il importe de travailler davantage sur les articulations avec ce dispositif, comme avec ceux déployés par la réforme 107. L'inter-sectorialité se renforce également : de multiples actions s'inscrivent résolument dans des partenariats où la santé mentale constitue un axe parmi d'autres, mais un axe pris en compte et dans certains cas, moteur.

La santé mentale constitue bel et bien un enjeu aux yeux des politiques et plusieurs partis en font un axe en vue de la prochaine législature. C'est là une avancée à soutenir, en restant vigilant·es quant à la place qui sera accordée à l'ambulatoire et à la prévention, les parents pauvres récurrents des politiques de santé.

Enfin, je tiens à souligner un dernier élément, sans lequel peu de choses seraient possibles : le plaisir de travailler ensemble reste au cœur de la Ligue. Que ce soit avec les membres, dans les différentes instances et au sein de l'équipe, les personnes présentes témoignent chaque jour de l'envie d'agir ensemble, créant des liens qui peuvent durer, et cette joyeuse énergie est sans doute la meilleure confirmation que 2023 nous ait apportée.

Bonne lecture !

Yahyâ Hachem Samii, directeur

1. CADRE GÉNÉRAL

Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de **promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale**, notamment par l'organisation **d'espaces et temps d'échanges**. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française (COCOF¹) à Bruxelles².

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.

Dans ce cadre, la Ligue veut **promouvoir la santé mentale en développant les liens, la concertation et l'élaboration entre professionnels, publics et politiques** en matière de santé mentale et en portant les constats, demandes et **revendications de ses membres** auprès des responsables concernés. Elle veut contribuer à changer ce qui nuit à la santé mentale et à rendre plus visible ce qui y contribue.

La Ligue **défend une conception** de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte de multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques, ...) déterminant ses difficultés. Elle soutient la diversité des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous. Elle défend et promeut une éthique qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun·e est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

La Ligue est d'abord un **lieu d'échanges et d'élaborations**. Elle accueille, soutient ou organise des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, les services aux personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

¹ Vous trouverez en fin de rapport un Glossaire reprenant les acronymes utilisés.

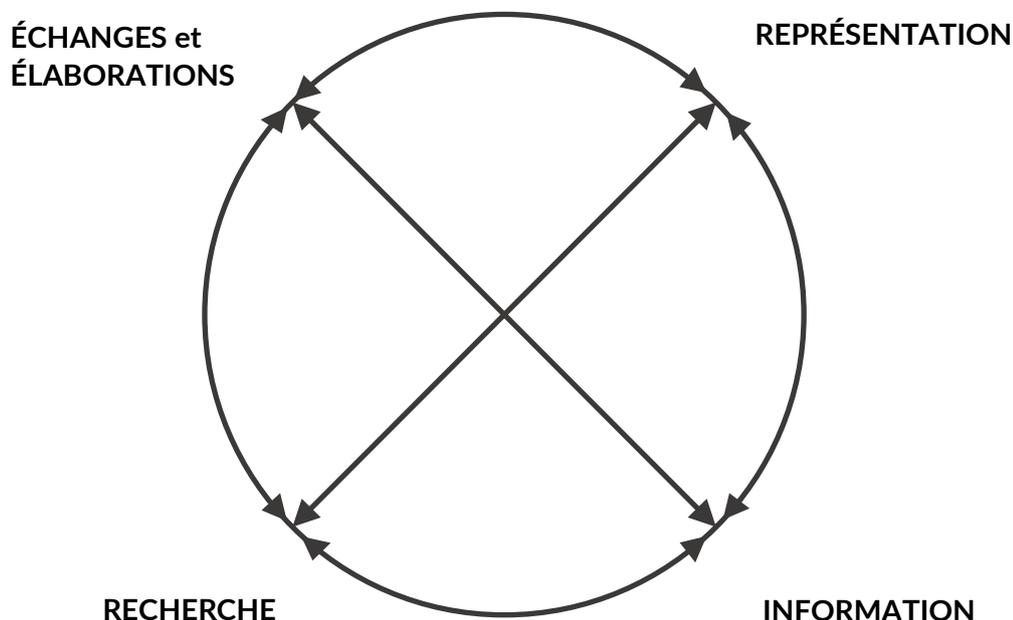
² Les 22 services agréés auxquels s'ajoutent 2 services subsidiés en initiative et qui restent depuis longtemps en attente d'agrément.

Elle **participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position** sur les enjeux de la santé mentale et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux.

Elle **représente** les services dont elle est la fédération et se concerta avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire.

À l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en question de recherche et **mène des études** sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès des acteurs de terrain. Enfin, la Ligue est un **vecteur d'information et de sensibilisation**, auprès des professionnels, du public et des politiques.

Afin de répondre à sa finalité, la Ligue remplit **4 missions principales** :



Ces **4 missions** se répondent et se retrouvent réunies dans les différentes actions menées par la Ligue.

1. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS :

- Être à l'écoute des acteurs de terrain et soutenir l'élaboration collective,
- Mettre en place des espaces participatifs,
- Assurer l'organisation et la mise en œuvre des coordinations thématiques et de groupes de travail en partenariat avec les services qui détachent des personnes pour ces travaux,
- Mettre les acteurs bruxellois en réseau,
- Faciliter l'organisation des secteurs impliqués,

- Pouvoir susciter et/ou alimenter le débat sur les problématiques traitées,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter les échanges entre acteurs politiques et acteurs de terrain,
- Être à l'écoute de nouvelles pratiques,
- Soutenir les acteurs des secteurs concernés,
- Contribuer à faire évoluer les secteurs concernés.

2. REPRÉSENTATION :

- Prendre position sur les enjeux de la santé mentale,
- Influencer la compréhension et la prise en considération de la santé mentale,
- S'impliquer dans les différents lieux d'échange, de concertation et de décision en matière de santé mentale et d'ambulatoire à Bruxelles,
- Intégrer et veiller à ce qu'une place soit donnée à la parole et les idées des premiers concernés dans les actions et débats des secteurs et des politiques impliqués,
- Favoriser l'approche *Bottom-up* et les pratiques qui reconnaissent et prennent en compte la parole et les idées des premiers concernés,
- Fédérer et représenter les services de santé mentale en COCOF auprès des politiques, de l'administration et des espaces de concertation sociale.

3. RECHERCHE :

- Être à l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, pour les traduire en question de recherche,
- Mener de façon objective et rigoureuse des enquêtes, études, recherches qui, sur base de méthodologies et de données scientifiques, aident à la compréhension des problématiques traitées, produisent des analyses et aboutissent à des recommandations,
- Assurer une veille scientifique,
- Collecter les données utiles,
- Développer une expertise sur la situation bruxelloise, en lien avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec les travaux menés sur les plans nationaux et internationaux,
- Articuler les enjeux politiques et les pratiques cliniques.

4. INFORMATION :

- Diffuser les travaux sur les problématiques traitées, tant ceux de la Ligue que ceux d'autres acteurs, à destination des professionnels, des politiques et du grand public,
- Assurer une veille sur l'actualité et les initiatives en cours,
- Mettre à la disposition des acteurs de terrain les informations et outils utiles à leurs actions,
- Organiser et coorganiser des séminaires, journées d'études, colloques sur des thématiques qui mettent en lumière des questions, problématiques, enjeux, pratiques et perspectives en santé mentale,

- Effectuer un travail de vulgarisation pour faciliter l'accès de tous aux connaissances sur la santé mentale,
- Sensibiliser les acteurs sur certains besoins moins connus ou traités, notamment par le biais de colloques ou journées d'études,
- Sensibiliser le grand public sur les problématiques traitées, leurs réalités et les actions entreprises,
- Fournir au grand public les éléments utiles pour alimenter le débat démocratique et les innovations sur les problématiques traitées.

Si on se réfère au décret de l'ambulatoire établi en 2009 par la COCOF, 7 missions nous sont dévolues (art.142). Elles se retrouvent dans les 4 axes ci-dessus comme suit :

	Echanges et élaborations	Représentation	Recherche	Information
1° offrir son aide et ses conseils à ses affiliés	X		X	X
2° développer les échanges et les réflexions entre ses affiliés	X		X	
3° coordonner et promouvoir les actions menées par ses affiliés	X	X		X
4° assurer la diffusion de l'information parmi ses affiliés et relative à ses affiliés				X
5° développer une coordination avec les autres organismes de la Santé, de l'Action sociale, de la Famille et de la Cohésion sociale, sans exclure d'autres partenaires	X	X		
6° promouvoir la formation continue des travailleurs de leurs affiliés	X			X
7° effectuer des travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication en matière sociale / de santé			X	X

2. INSTANCES DE LA LIGUE

2.1. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'**Assemblée Générale** (AG) est composée de personnes morales reconnues, actives en matière de santé mentale.

Les **AG participatives** se sont poursuivies afin de pouvoir échanger sur les questions et enjeux en cours. Ces temps de rencontre, prévus 2 à 4 fois par an, permettent de renforcer des liens internes plus dynamiques entre membres, CA et permanents de la Ligue, de suivre les évolutions des besoins et des situations, d'être conscientisés sur les très nombreux débats d'actualité, et de prendre part aux actions qu'il convient de mener.

L'AG ordinaire s'est réunie le 24/04. Elle a permis d'accueillir 3 nouveaux membres :

- Le collectif Umoya qui travaille en santé mentale avec les MENA,
- Rezone, antenne 107 pour le sud-ouest de Bruxelles,
- Norwest, antenne 107 pour le nord-ouest de Bruxelles.

Une AG extraordinaire s'est également tenue le 19/06 pour mettre les statuts en conformité avec la réglementation.

La Ligue comptait 57 membres au 31/12/2023.

2.2. MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2023

SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS		
AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE		
A.N.A.I.S.	Avenue Maréchal Foch 35, 1030 Schaerbeek	02 242 11 36
Centre Chapelle-aux-Champs ASBL	Clos Chapelle-aux-Champs 30/3049, 1200 Bruxelles	02 764 31 20 02 764 31 43
Centre de Guidance de Saint-Gilles	Rue de la Victoire 26, 1060 Saint-Gilles	02 542 58 58
Centre de Guidance d'Etterbeek	Rue de Theux 32, 1040 Etterbeek	02 646 14 10
Centre de Guidance d'Ixelles	Rue de Naples 35, 1050 Ixelles	02 515 79 10
<i>Adultes</i>	Rue de Naples 35, 1050 Ixelles	02 515 79 10
<i>Département enfants, adolescents et familles</i>	Rue Sans Souci 114, 1050 Ixelles	02 515 79 01
Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif	Avenue Ducpétiaux 68, 1060 Saint-Gilles	02 538 81 80
D'Ici et d'Ailleurs	Rue Fernand Brunfaut 18 B, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	02 414 98 98
Free Clinic	Chaussée de Wavre 154 A, 1050 Ixelles	02 512 13 14
La Gerbe	Rue Thiéfry 45, 1030 Schaerbeek	02 216 74 75
Le Chien Vert	Rue Eggerickx 28, 1150 Bruxelles	02 762 58 15
Le Coin des Cerises	Avenue des Croix de l'Yser 5, 1120 Neder-Over-Hembeek	02 241 16 67
Le Grès	Rue des Trois Ponts 51, 1160 Auderghem	02 660 50 73
Le Méridien	Rue du Méridien 68, 1210 Saint-Josse-ten-Noode	02 218 56 08
Le Norois	Boulevard De Smet de Nayer 597, 1020 Laeken	02 478 82 40
Le Sas	Rue de la Marne 85, 1140 Evere	02 242 07 63
Nouveau Centre Primavera	Rue Stanislas Legrelle 48, 1090 Jette	02 428 90 43 02 428 90 04
Psycho-Etterbeek	Rue Antoine Gautier 106, 1040 Etterbeek	02 735 84 79
S.S.M. Champ de la Couronne	Rue du Champ de la Couronne 73, 1020 Laeken	02 410 01 95
Service de Santé Mentale « L'Adret »	Avenue Albert 135, 1190 Forest	02 344 32 93
Service de Santé Mentale Sectorisé de Forest - Uccle et Watermael-Boitsfort	Avenue de Fré 9, 1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre Psycho-Médical pour adultes</i>	Avenue de Fré 9, 1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre de Guidance pour enfants, adolescents et familles</i>	Avenue Bel Air 88, 1180 Uccle	02 343 22 84
<i>Centre de Santé mentale de Watermael-Boitsfort</i>	Rue de la Vénérie 19, 1170 Watermael-Boisfort	02 672 78 16

Service de Santé Mentale de l'U.L.B.	Avenue FD Roosevelt 50/254 1050 Ixelles	02 660 59 26
<i>La Plaine</i>	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Ixelles	02 650 59 26 02 650 59 84
<i>Psy-Campus</i>	Avenue Buyl 127, C.P. 184, 1050 Ixelles	02 650 20 25
<i>Centre de Guidance</i>	Rue Haute 293, 1000 Bruxelles	02 503 15 56
Ulysse	Rue de l'Ermitage 52, 1050 Ixelles	02 533 06 70
Wolu-Psycho-Social	Chaussée de Roodebeek 471, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 762 97 20
SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (COCOM)		
Centre Exil ASBL	Avenue de la Couronne 282, 1050 Ixelles	02 534 53 30
Centre de Guidance l'Été	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 48
<i>Enfants</i>	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 48
<i>SSM L'Été à la Rosée</i>	Rue des Mégissiers 12, 1070 Anderlecht	02 522 62 26
<i>L'été - Secteur famille</i>	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 57
Centre de Guidance S.E.S.A.M.E.	Rue du Canal 61, 1000 Bruxelles	02 279 63 42 02 279 63 53
Centre de Santé Mentale Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles	02 218 33 76
STRUCTURES PSYCHO-SOCIO-THÉRAPEUTIQUES		
Enfants		
La Lice	Chaussée de Wavre 520, 1040 Etterbeek	02 646 73 24
Parhélie	Avenue Jacques Pastur 45, 1180 Uccle	02 373 82 10
Adultes		
Club Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 6, 1000 Bruxelles	02 218 46 34
Le Canevas	Rue du Collège 55, 1050 Ixelles	02 645 00 70
Wolvendael	Rue de l'Équateur 22-24, 1180 Uccle	02 375 28 70
HÔPITAUX ET SERVICES HOSPITALIERS		
Le Quotidien - Hôpital de Jour de Fond'Roy	Avenue J. Pastur 43, 1180 Uccle	02 379 02 12
SERVICES D'AIDE DROGUES ET ASSUÉTUDES		
C.A.P.I.T.I. (Centre d'Accueil Post Pénitentiaire - Information aux Toxicomanes Incarcérés)	Avenue Albert 29, 1190 Forest	02 538 47 90
Centre Médical Enaden	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles	02 534 63 70
<i>Unité d'Hébergement de Crise</i>	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles	02 534 63 73

<i>Unité d'Hébergement de Séjour Court</i>	Chaussée de Gand 1020-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
<i>Centre de Jour</i>	Avenue Van Volxem 168, 1190 Forest	02 644 55 72
<i>Centre de Jour pour Jeunes</i>	Espace Morphosis, rue des Anciens Etangs, 55 à 1190 Bruxelles.	02 616 68 60
<i>Unité de Consultation</i>	Rue Saint-Bernard, 114 à 1060 Bruxelles	02 534 63 73
L'Orée (Centre de Jour Psychothérapeutique pour Adultes ayant des problèmes d'assuétudes)	Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Uccle	02 347 57 57
INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (I.H.P.)		
Messidor	Rue des Guildes 9-11, 1000 Bruxelles	02 223 49 52
SERVICES MULTI-AGRÉMENTS		
Entr'Aide des Marolles ³	Rue des Tanneurs 169, 1000 Bruxelles	02 510 01 80
L'Équipe	Rue de Veeweyde 60, 1070 Anderlecht	02 556 28 30
RECHERCHE ET FORMATION		
A.P.P.C.F. (Association pour la Psychothérapie Psychanalytique du Couple et de la Famille)	Rue Berkendael 97, 1190 Forest	02 347 11 11
A.R.P.P. (Association pour la Recherche en Psychothérapie Psychanalytique)	Square Vergote 17, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 772 24 72
IEFSH (Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains)	Rue Vilain XIII 38, 1050 Ixelles	02 646 43 67
IFISAM (Institut de formation à l'Intervention en Santé Mentale)	Rue du Château 25, 1470 Bousval	067 44 32 39
ASSOCIATION DE PATIENTS ET DE PROCHES		
Similes Bruxelles	Rue Malibran 49, 1000 Bruxelles	02 511 06 19 02 511 99 99
SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE		
Centre de Prévention du Suicide	Rue Gachard 88, 1050 Ixelles	02 640 51 56 - 02 650 08 69
Télé-Accueil	Gare du Midi 12, BP 101, 1060 Saint-Gilles	02 538 49 21
SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES		
C.A.B. (Centre d'Appui Bruxellois)	Bd Simon Bolivar, 30 WTC III, 1000 Bruxelles	02 552 24 14
S.O.S. Viol	Rue Coenraets 23, 1060 Saint-Gilles	02 534 36 36
SERVICES PETITE ENFANCE		
A.B.M.V. (Association Bruxelloise des Maisons Vertes)	Avenue Albert 135, 1190 Forest	02 344 32 93

³ Ce service comprend un SSM subsidié en initiative.

La Guise	Avenue du Onze Novembre 57, 1040 Etterbeek	02 735 04 59
<i>SERVICE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ</i>		
S.M.E.S. (Santé Mentale et Exclusion Sociale)	Rue du Progrès 323, 1030 Schaerbeek	02 446 02 62
<i>SERVICES THÉRAPEUTIQUES</i>		
Centre Benenzon Belgique	Avenue Général Eisenhower 132, 1030 Schaerbeek	0485 70 10 72
Maison Parents Solos	Rue du Stade 21 1190 Forest	02 375 09 92
Collectif Umoya	Rue de Fierlant 68 1190 Forest	0489 172 046
<i>RÉSEAUX SANTÉ MENTALE</i>		
Hermès+	Rue du Grand Hospice 10 1000 Bruxelles	02 201 22 00
Norwest	Avenue Jacques Sermon, 93 1090 Jette	0479 28.19.52
Rezone	Avenue Albert, 135 à 1190 Bruxelles	0483 65 80 85

2.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **Conseil d'administration** (CA) est composé de maximum 15 représentants de services membres de l'Assemblée générale. Il supervise le fonctionnement de l'ASBL et définit les lignes directrices sur les multiples dossiers traités à la Ligue. Le CA s'est réuni 18 fois, en moyenne 2 fois par mois. Les prises de position de la Ligue sont décidées au sein du CA. Il publie des décisionnaires permettant aux membres de l'ASBL d'avoir un aperçu des points traités et des décisions prises, ce qui soutient la transparence et la cohérence interne. Parmi les nombreux dossiers traités en 2023, nous épinglons :

- Les missions de la Ligue et l'organisation interne de ses instances,
- Les subsides pour la santé mentale,
- Les subsides de la Ligue et leurs impacts sur l'équipe,
- Les réformes de l'ambulatoire (décret de 2009 et PSSI),
- La recherche d'un bâtiment avec d'autres fédérations.

COMPOSITION DU CA AU 31 DECEMBRE 2023

- **Paul Jaumaux**, Président (SSM L'Adret)
- **François Bestgen**, Trésorier (SSM Le Chien Vert)
- **Noémie Castro**, Vice-Présidente (SSM Le SAS)
- **Raphaëlle de Menten** (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)
- **Jean-Pascal Dochen** (SSM WOPS)
- **D' Nelle Lambert** (SSM ULB)
- **D' Lionel Mergeay** (L'Equipe)
- **Christine Noël** (SSM ULB)
- **Dominique Nothomb** (Centre de Prévention du Suicide)
- **Valérie Sprockeels** (SSM L'Eté)

INVITE·ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yahyâ Hachem Samii (LBSM - assume le secrétariat). **Robin Susswein** est également invité régulièrement pour les points concernant les enjeux de fond. **Natacha Rome** intervient de façon ponctuelle pour le dossier de recherche d'un nouveau bâtiment.

3. L'ÉQUIPE

3.1. LES PERMANENTS

EQUIPE AU 31 DECEMBRE 2022

Yahyâ Hachem Samii	Directeur: yhs@lbsm.be
Yola Jabbour	Secrétaire : yj@lbsm.be
Natacha Rome	Chargée de mission concertation : nr@lbsm.be
Robin Susswein	Chargé de recherche et du recueil de données : rs@lbsm.be
Alexandra Taroi	Chargée de communication : at@lbsm.be

DIRECTION	YAHYA HACHEM SAMII	
SECRETARIAT	Yola Jabbour (remplacée temporairement, de septembre 2023 à février 2024 par Assia Mahi)	
COMMUNICATION	Safia Choujaâ (jusqu'au 15/09/2023)	
		Alexandra Taroi (début le 18/09/2023)
ECHANGES ET ELABORATIONS	Natacha Rome	
RECHERCHE	Robin Susswein	
	Marie Jenet (jusqu'au 30/09/2023)	
	Mathieu Boulanger (jusqu'au 30/09/2023)	
RECUEIL DE DONNEES	Robin Susswein	
CHARGE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS	Eve Englebert (jusqu'au 31/10/2023)	
CHARGE DE PROJETS	Juliette Hansart (jusqu'au 30/09/2023)	
CHARGE DU PROJET JEUNES	Aly Sassi (du 09/01 au 31/12/2023)	
CHARGE DU PROJET JEUNES		Charlie Brouyaux (du 01/03 au 30/11/2023)

2023 a été une année de nombreux changements avec :

- L'arrêt des contrats des 4 travailleurs des projets du plan de relance (Eve, Juliette, Marie, Mathieu). Les subsides s'arrêtaient pour les 4 postes fin juin, mais la Ligue a décidé de les prolonger pour leur permettre d'arriver au bout de leurs principales missions) ;
- L'arrivée et le départ d'Aly et Charlie pour le projet Jeunes qu'ils ont mené à bon terme ;
- Le départ de Safia Choujaâ pour de nouveaux horizons et son remplacement par Alexandra Taroi au poste de communication ;
- Le départ en congé de maternité de Yola Jabbour, remplacée par Assia Mahi au secrétariat.
- L'accueil d'une stagiaire, Marie Van den Neste, étudiante en sociologie, auprès de Robin Susswein.

Le directeur, Yahyâ H. Samii, a également été absent pendant plusieurs mois, de juin à septembre 2023, pour épuisement professionnel.

Nous avons déjà relevé l'année passée la surcharge de travail. Celle-ci s'est accentuée en 2023, avec une accélération du rythme des réformes (décret de l'ambulatoire, PSSI), le gouvernement souhaitant les boucler avant la fin de la législature. La cadence des réunions a augmenté, mais dans un contexte de flou général, les changements à préparer ne cessant d'évoluer et plaçant toutes les actrices dans une situation difficile où la priorité est moins de préparer la suite que de se mettre à jour dans les décisions ou orientations à venir.

Le départ d'une large part de l'équipe, même annoncée, a placé l'équipe restante dans une situation d'inquiétude : comment gérer l'après ? Ces départs ont obligé l'arrêt d'une série d'activités jusque-là assurées par l'équipe. D'où l'importance pour la Ligue de s'assurer que les sortantes aient pu finaliser leur mission pour faciliter la transition.

Dans le contexte de réformes et d'approche des élections, l'absence d'une personne pour épauler la direction dans les missions de fédération (représentation de la Ligue à la FASS, notes d'analyse sur les réformes en cours, suivi de dossiers, etc.), se fait d'autant plus sentir et a amené les coordinations des SSM à proposer de nouvelles pistes pour financer un tel poste. Pistes qui sont toujours en réflexion début 2024.

A noter que des membres de l'équipe ont rencontré également en 2023 l'IEFSH, la Guise, le Centre de guidance d'Ixelles et la direction de Chapelle-aux-Champs, dans leur travail de proximité avec leurs membres.

LES LOCAUX DE LA LIGUE

Début 2023, le CA et l'équipe se sont mobilisés pour finaliser le déménagement en vidant les locaux rue du Président.

La recherche de nouveaux locaux plus adaptés et durables s'est poursuivie avec la FEDITO et le CAMD. Nous avons repéré un bâtiment non loin de la Porte de Namur, répondant à nos besoins. Les discussions se sont poursuivies avec le vendeur, mais l'essentiel du travail

a consisté dans la clarification des procédures de subsidiation en infrastructure du côté de la COCOF, et dans la recherche de financements complémentaires par des acteurs privés, impliquant notamment la préparation d'un dossier que nous avons présenté à de potentiels investisseurs.

Cependant, le cabinet du Ministre de l'Action sociale et de la santé a souligné l'absence de perspectives budgétaires avant la fin de la législature. De plus, les bouleversements au sein de l'équipe de la Ligue ont fortement diminué l'urgence dans la recherche de nouveaux locaux. Les acteurs privés étaient enfin difficiles à trouver. Tous ces éléments ont amené les 3 associations à décider de suspendre ce dossier, malgré l'énorme énergie déployée jusqu'alors, en attendant une période plus propice.

LES FORMATIONS EN 2023

Eve Englebert a suivi une formation de 4 jours, en février et mars 2023, sur les techniques d'animation.

Les chercheurs et le directeur ont assisté au colloque organisé le 22/3 par le CSS sur le thème de « Santé et polycrises ».

Le directeur a participé au colloque des 28 et 29/11 organisé par Be.Hive : « Rendez-vous en première ligne. La responsabilité sociale et la durabilité en première ligne ».

La secrétaire a finalisé son graduat en Sciences Administratives et Gestion Publique.

Natacha Rome a participé au festival de Lorquin de 15 au 17 mai, ainsi qu'au séminaire d'été de Psymages début septembre. Elle a assisté à la matinée d'étude du SSM ANAIS le 20 juin et à la journée d'étude sur l'Accueil organisée le 23 novembre par le Forum Bruxelles Contre les Inégalités.

3.2. COORDINATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

LES COORDINATIONS THEMATIQUES

Grâce à un apport de la COCOF et de la COCOM, des SSM peuvent dégager un temps de travail dévolu aux coordinations thématiques. Elles visent à développer les thématiques qu'elles portent et à les promouvoir au sein de la Ligue et sur Bruxelles.

La coordination Enfance dépend financièrement de la COCOM et c'est un SSM bicommunautaire qui la porte. En 2019, l'Été ASBL, qui a assumé jusqu'ici cette coordination, a sollicité les quatre autres SSM bicommunautaires afin de voir qui pourrait la reprendre. La Ligue est donc en discussion avec la FCSSMB. Un projet de convention a été rédigé. Le dossier est entre les mains de la COCOM. La demande du terrain est forte pour que la coordination Enfance redémarre parmi les espaces d'échanges de la Ligue.

L'ULB est en réflexion pour orienter la coordination qu'elle porte vers une nouvelle thématique.

Coordination Enfance : en cours de construction

Coordination Exil : **Johan Cornez**, avec le concours d'**Alain Vanoeteren** (SSM Ulysse) et de **Natacha Rome** (LBSM) exil@lbsm.be

Coordination Adolescence : **Charlotte Wilputte** (SSM Chapelle-aux-Champs), **Fanny de Brueker** (SSM de Saint-Gilles) et **Maria Joao** (SSM Saint Gilles, en remplacement de Fanny en début d'année) adolescence@lbsm.be

Coordination Personnes Agées : **Sylvie Veyt** (SSM WOPS) sylvie.veyt@gmail.com

Coordination Précarités : **Joyce Elias** (SSM Le Méridien) avec **Natacha Rome** (LBSM) precarites@lbsm.be

Coordination Urgence et crise : **Cédric Petiau** (SSM Chapelle-aux Champs) avec **Natacha Rome** (LBSM) urgence.crise@lbsm.be

Coordination ULB : en cours de construction

LES GROUPES DE TRAVAIL

La participation des animateurs·trices de groupes de travail repose sur leur disponibilité propre et sur l'accord de leurs institutions ; ils·elles bénéficient comme les coordinations, de l'appui des permanents de la Ligue.

L'Accueil ou pouvoir rencontrer l'inconnu : **Nathalie Renard** (SSM de Saint-Gilles) et **Natacha Rome** (LBSM) accueil@lbsm.be

Assistants·es sociaux·les : **Joyce Elias** (SSM Le Méridien) jusqu'en juin 2022 et **Natacha Rome** (LBSM) depuis octobre 2022 precarites@lbsm.be

Groupe technique : Yahyâ Hachem Samii et Yola Jabbour (LBSM)

Logopèdes : Céline Clément (Centre de Guidance d'Ixelles), **Audrey Verheyen** (Service Social Juif) et **Natacha Rome** (LBSM) logo@lbsm.be

Pratiques cliniques avec les justiciables : Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles) benjamin.thiry@just.fgov.be , **Perrine Panis** (FAMD) perrine.panis@famd.smbg.be et **Natacha Rome** (LBSM) nr@lbsm.be

Psychiatres en SSM : Yahyâ Hachem Samii (LBSM) et **Pauline Monhonval** (SSM Ulysse) yhs@lbsm.be

Recueil des données et informatisation : Robin Susswein (LBSM)

Psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle : Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Administratif : Gaëlle Donnez (SSM l'Adret) et **Yola Jabbour** (LBSM) yi@lbsm.be.

Le contenu des coordinations thématiques et groupes de travail est présenté dans le chapitre suivant.

4. LES ACTIONS MENÉES

4.1 REPRÉSENTATION

- La Ligue porte les constats et revendications issues du terrain. Elle **interpelle les politiques et les administrations** des différents niveaux de pouvoir, avec qui elle entend entretenir un lien constant, vigilant et constructif.
- Elle réalise un **rapport sectoriel** tous les 5 ans afin de rendre compte de l'évolution des problématiques traitées et des politiques menées, et d'en analyser les effets.
- Elle contribue au développement des **pratiques intersectorielles** et d'analyses menées en commun avec les autres fédérations de l'ambulatoire et avec le CBCS. Elle participe à l'Inter-Fédération de l'Ambulatoire animée par le CBCS.
- Elle est la **Fédération des services de santé mentale agréés par la COCOF**. À ce titre, elle organise des concertations régulières avec les directions et coordinations de ces services.
- Elle s'associe à **d'autres Fédérations ou organismes de représentation** dès lors qu'il s'agit de porter ou défendre des dossiers qui concernent la santé mentale.
- Elle fait partie des **interlocuteurs sociaux**, notamment via la FASS. Elle suit les dossiers en matière des droits et obligations des employeurs et des travailleurs. Elle constitue un interlocuteur pour les représentations syndicales.

4.1.1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Comme en 2022, le travail de représentation de la Ligue s'est intensifié fortement pour plusieurs raisons :

- le contexte de la pandémie a soulevé la **santé mentale comme enjeu politique majeur**, d'où la multiplication de lieux de discussion et de sollicitations pour que des organismes représentatifs comme la Ligue viennent faire part de leur avis ;
- en COCOF, **2 grandes réformes** se sont accélérées, la première sur le PSSI, la seconde, en lien, sur la révision du décret de l'ambulatoire de 2009. Ces 2 réformes d'envergure impliquent un double travail d'analyse, de récolte d'informations, d'élaboration, de proposition et de négociation, à la fois au niveau sectoriel et au niveau intersectoriel. La complexité du processus, les différents niveaux d'enjeux que cela soulève, constituent autant d'éléments qui ont fortement sollicité les fédérations dont la Ligue. Celle-ci se retrouve également à présenter régulièrement la réforme PSSI à ses membres qui

- s'interrogent sur les difficultés et opportunités que pourrait entraîner la reconfiguration du paysage souhaitée par le politique ;
- la **multiplication des appels à projets** pose question de leur perpétuation, avec des effets sur les équipes et les publics. La Ligue a offert un appui à ces projets, pour renforcer les effets de cohésion et de cohérence, permettre aux acteurs de terrain d'enrichir leurs réflexions et leurs pratiques, offrir des effets de leviers pour élargir la portée des projets menés. Mais cela a impliqué un important travail de représentation auprès des pouvoirs publics et des autres secteurs, non seulement pour une meilleure connaissance sur les actions menées, mais aussi pour défendre la pérennisation des projets. Cette dynamique a également concerné des acteurs subsidiés de longue date en initiative et soucieux d'obtenir, dans le cadre de la réforme de l'ambulatoire, un financement structurel, d'où l'appel à la Ligue pour fournir un appui ;
 - la santé mentale reste avant tout traitée sous certains angles liés au poids des acteurs historiques et aux modalités de financement. La **santé mentale ambulatoire** est portée par un nombre limité d'organismes de représentation et la Ligue est alors sollicitée soit par l'extérieur, soit en interne pour offrir et/ou défendre un autre point de vue, davantage lié à une temporalité et un abord clinique insuffisamment représentés dans les cercles de discussion ;
 - la **reconnaissance du travail réalisé** par l'équipe de la Ligue permet davantage de visibilité mais crée un effet d'appel, de nombreux autres acteurs se tournant alors vers la Ligue pour la solliciter, l'interpeller...

Ces différents facteurs expliquent donc le maintien de la multiplication des lieux et du nombre de réunions qui mettent par ailleurs la petite équipe sous pression : il faut choisir les lieux et ce choix n'est pas toujours simple à poser.

Le tableau qui suit reprend les principaux mandats de la Ligue au 31/12/2023. S'y ajoutent d'autres lieux qui sont développés ci-après. Deux lieux ont été marqués par des changements de mandats : le Conseil consultatif COCOF, section ambulatoire, a renouvelé sa composition, de même que le CA de la Plateforme.

Notons également que la Ligue n'est plus représentée à la FASS. Nous évoquons ce point ci-après.

Signalons enfin que la Ligue a été invitée avec les autres fédérations de l'ambulatoire au Parlement francophone bruxellois le 31 février pour parler de la situation insoutenable de leurs secteurs. Cette rencontre s'est tenue le même jour qu'une manifestation du non-marchand où les représentants syndicaux tenaient les mêmes constats que les fédérations.

Au 31/12/2023

Institution	Effectif.ve 1	Effectif.ve 2	Suppléant.e 1	Suppléant.e 2
PBSM (CA)	Alain VANOETEREN	Francine DESABLENS	Cédric PETIAU	Caterina DI CALOGERO
	Yahyâ H. SAMII	Nelle LAMBERT	Ann BRYSSINCK	François BESTGEN
Bru Stars	François BESTGEN	Carole SOURDIAU	Laurence AYACHE	Nelle LAMBERT
107 Adultes	Ann BRYSSINCK	Noémie CASTRO		
SPF Taskforce Réforme Personnes Agées	Sylvie VEYT			
CBCS (CA)	Yahyâ H. SAMII			
IFA	Yahyâ H. SAMII			
FASS				
Conseil Consultatif	Yahyâ H. SAMII		Benoît PIERRET	
			Dominique NOTHOMB	
SMES-B (AG)	Yahyâ H. SAMII			
Psymages (AG et CA)	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY puis Valérie SPROCKEELS		
CBPS (CA)	Yahyâ H. SAMII			
Chass'info (AG et CA)	Charlotte WILPUTTE	Yahyâ H. SAMII		
Macadam (AG et CA)	Charlotte WILPUTTE	Fanny DE BRUEKER		
CVTS (Bureau)	Yahyâ H. SAMII			
CVSM	Yahyâ H. SAMII			

4.1.2. FASS

Les discussions à la FASS ont porté surtout sur le dossier de l'IF-IC, à savoir une barémisation par fonction et non plus par diplôme, dont la 1^e phase test est annoncée pour 2024. Il a également été question de l'enveloppe mutualisation validée dans le cadre des Accords du Non-Marchand (ANM).

Ces chantiers, complexes et aux incidences très profondes, nécessitent une expertise poussée. Or, la Ligue dispose d'un siège effectif et un suppléant au CA de la FASS. En 2022, 2 coordinatrices de SSM, Chrystelle Ledecq (CMP SSJ) et Annie Nelissenne (Le Grès) ont pris ces mandats, en constatant cependant qu'elles avaient besoin de beaucoup de temps pour comprendre et saisir tous les aspects liés aux travaux de la FASS. Elles ont demandé à être déchargées au cours du 1^{er} semestre 2023, constatant que ces mandats étaient difficilement conciliables avec la charge de travail liée à leur fonction de coordination. Suite à ce constat,

le Groupe Technique a lancé une réflexion quant à des solutions pour notamment occuper ces 2 mandats à la FASS.

4.1.3. REFORMES

Comme l'année passée, les réformes du décret et du PSSI ont sollicité un travail très conséquent, tant les enjeux sont élevés. Comment en effet réorganiser l'offre d'aide et de soin pour mieux rencontrer les besoins de la population ? Avec quels moyens et quels critères de programmation ? Quelle place pour la santé mentale ? Cette dernière question est apparue de manière très crue en 2023, avec l'annonce que les Antennes 107 (Bruxelles-Est, Hermès+, Norwest et Rezone) ne seraient plus subsidiées au-delà du 31/12/2023. Cette annonce est survenue alors que les Antennes étaient rassemblées depuis peu en COCOM en vue d'un futur agrément.

L'objectif politique est d'intégrer la coordination santé mentale à la coordination des bassins confiées dès 2024 à Brusano. Un objectif compréhensible mais qui, dans les faits, risque de perdre beaucoup des acquis patiemment construits par les Antennes : aucune des personnes en charge de la coordination des Antennes n'entrera finalement à Brusano, et une partie de leurs missions est répartie entre différents opérateurs. Ce changement déstabilise plusieurs espaces existants comme Brumenta, Bru-Stars et la Plateforme de concertation en santé mentale : quels seront demain les rôles de ces acteurs aux côtés de Brusano ?

Quant au devenir de la coordination santé mentale au sein des bassins, l'avenir dira si sa dilution dans un ensemble plus large, plus « intégré », permettra que la question de la santé mentale soit traitée en suffisance et en adéquation avec les pratiques de terrain.

La Ligue a en tous cas pris contact avec Brusano, de façon directe mais aussi via l'IFA, pour préparer la suite, Brusano n'ayant pas d'expertise dans le champ de la santé mentale. La suite de ces contacts devra aussi prendre en compte la façon dont l'institution Brusano sera réorganisée.

En effet, les préparatifs des réformes ont consacré beaucoup de temps aux questions de gouvernance, en particulier sur la façon de réorganiser les instances de Brusano afin d'y donner une place aux nombreux nouveaux acteurs censés collaborer au niveau local, dans les bassins, et à l'échelle régionale.

Dans de nouvelles réunions du GT Territoires mis en place précédemment par le cabinet, dans les échanges au sein de l'IFA, mais aussi dans de multiples autres cénacles, les discussions portaient notamment sur la composition de l'AG et du CA, sur celle des bassins, sur l'autonomie des uns et des autres. Il a été moins question des impacts que l'apport d'argent du fédéral pourrait générer sur les liens entre acteurs de terrain, le Ministre fédéral de la santé souhaitant, dans le cadre de la réforme des soins de première ligne, confier aux « zones » (à Bruxelles les bassins), des budgets pour développer certaines politiques.

La Ligue a assisté à la journée sur le PSSI organisée le 3 octobre par les Ministres bruxellois compétents en matière d'action sociale et de santé, au cours de laquelle ont été rappelés les grands axes des réformes en cours.

Comme on peut le constater, en 2023, ces réformes étaient très loin d'être abouties, entourées de beaucoup de flou qui inquiètent encore les acteurs de terrain. Elles génèrent énormément de travail pour s'informer, analyser, se concerter, s'ajuster avant de pouvoir enfin en venir à l'essentiel : établir des objectifs communs sur base des besoins rencontrés et y répondre.

La Ligue continue, dans la mesure de ses capacités et en s'appuyant aussi sur les autres fédérations du social-santé, à faire œuvre de pédagogie vers ses membres, et de propositions constructives qui permettent d'éviter des écueils importants pourtant constatés dans d'autres réformes d'envergure comme le 107 : épuiser les acteurs dans des réunions qui, in fine, apportent peu de choses au terrain, et négliger l'ambulatoire⁴.

Au niveau fédéral, la réforme des Psychologues de première ligne (PPL) se poursuit, et le Groupe Transversal a interrompu ses activités.

2023 est aussi marquée par la fermeture de lits en psychiatrie hospitalière (Saint-Pierre et Brugmann), pour la mise en place d'une nouvelle équipe mobile. Cette fermeture et le déplacement de Sanatia vers de nouveaux bâtiments à côté de Saint-Luc raréfient les unités psychiatriques au centre-ville. Il faudra voir quels effets cela entraînera, particulièrement auprès des publics plus vulnérables pour qui le déplacement vers la périphérie peut s'avérer plus problématique. Il faudra également mesurer les conséquences d'une nouvelle diminution des lits psychiatriques dans une région déjà sous-équipée par rapport aux besoins.

Sur ces dossiers comme sur d'autres, l'absence de chargé·e de coordination politique rend impossible de suivre tous les lieux investis jusque mi-2022. Le directeur suit l'actualité des PPL de façon plus ponctuelle, alors que c'est un dossier en constante évolution.

4.1.4. COMITÉS DE VIGILANCE

La participation au Bureau du Comité de Vigilance en Travail Social permet d'intégrer les questions de santé (mentale) dans un espace essentiellement porté vers les travailleurs sociaux. Yahyâ H. Samii a d'ailleurs co-animé en janvier 2023 avec Catherine Bosquet (IESSID) deux séances de formation sur le secret professionnel auprès d'une équipe mobile en santé mentale. Il a cependant réduit très fortement son implication dans cet espace, faute de temps.

⁴ Cfr. WALKER C., NICAISE P., THUNUS S., *Parcours.Bruxelles : Evaluation qualitative du système de la santé mentale et des parcours des usagers dans le cadre de la réforme Psy 107 en Région de Bruxelles-Capitale*. Observatoire de la Santé et du Social, 2019. En ce qui concerne la place de l'ambulatoire, le PSSI est annoncé comme construit pour contrer ce problème.

La Ligue suit les travaux du Comité de Vigilance en Santé Mentale, mis en place à la suite du cycle de webinaires sur le secret professionnel, là aussi de façon plus lointaine, faute de temps pour y prendre part.

Il faut cependant souligner les évolutions inquiétantes qui touchent le secret professionnel des intervenant·es du psycho-médico-social : la numérisation des dossiers des patient·es et leur insertion dans les réseaux informatiques conduit à une inversion de la logique du secret professionnel : à l'obligation de se taire succède désormais une autorisation par défaut de partager, à charge pour la personne de s'opposer à ce que certaines données soient partagées. Cette inversion place la personne dans une position de faiblesse, à l'opposé de la philosophie d'empowerment brandie par les autorités. Le domaine de la santé mentale est particulièrement sensible sur les questions de partage et de rigidification des données (écrire des données les fige en effet) qui peuvent prendre le pas sur la relation soignant·e - soigné·e, pourtant au cœur du soin. C'est là un dossier majeur pour le futur proche.

Le CVTS a également fêté ses 20 ans fin novembre 2023, en organisant une journée d'études sur le travail social clandestin. L'occasion de pointer, au-delà du dossier informatisé, les pressions croissantes qui pèsent sur le travail social et qui l'éloignent de ses objectifs d'émancipation pour privilégier une logique de gestion de la misère. Le directeur de la Ligue y a pris part.

4.1.5. ACTIONS DE PLAIDOYER

En 2023, la Ligue a rencontré des politiques, participé à une action d'alerte intersectorielle au Parlement bruxellois, a rédigé le rapport sectoriel quinquennal sur l'évolution de l'offre et des besoins en santé mentale, contribué au rapport intersectoriel rédigé par le CBCS et produit un mémorandum en vue des élections. Nous approfondissons ces points dans le chapitre consacré à la DEQ.

Le directeur de la Ligue est par ailleurs intervenu à la journée de l'ONE du 23 mai 2023 consacrée à la base de données médico-sociales : « 10 ans de réalités médico-sociales des familles bruxelloises ». Il était invité à la table-ronde consacrée à la promotion de la santé et à la prévention dans le contexte de crises multiples.

4.2 RECHERCHE

La cellule recherche de la Ligue s'investit dans cinq types d'activité :

- Elle mène des **études** sur des sujets d'actualité, à la demande de ses membres ou de façon proactive.
- Elle centralise, agrège et analyse les **données statistiques annuelles** des services de santé mentale en COCOF.
- Elle rend compte et transmet les principales **idées et recommandations** qui en découlent directement ou indirectement.
- Elle développe une **expertise** sur les questions de santé mentale, sur le plan institutionnel et sur le plan clinique.
- Elle offre un **appui théorique et méthodologique** aux acteurs de terrain.

4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2023

➤ « Accueillir les souffrances psychiques dans la cité II » : Introduction

Mathieu Boulanger, Marie Jenet et Robin Susswein ont poursuivi et terminé le travail d'étude sur l'accessibilité des SSM bruxellois. Deux ans et demi après le début de la crise sanitaire du Covid-19, qui a émergé dans un contexte dans lequel ces services (comme d'autres du champ social-santé) se disaient déjà « débordés », à quel point ces services parviennent-ils à donner suite aux nombreuses nouvelles demandes qui leur sont adressées ? Deux ans après [la première enquête « Saturation »](#), la recherche a permis de faire le point sur la question, et d'aller plus loin : comment les professionnels de terrain répondent-ils à cette situation et, surtout, dans ce contexte, quelle expérience les usagers font-ils de leur premier contact avec un service ? Quelles sont leurs trajectoires d'accueil dans le champ de la santé mentale ? Quelles sont leurs attentes à l'égard des services ? Qu'imaginent-ils ou qu'espèrent-ils obtenir ? Finalement, quelles affinités et décalages peut-on observer entre les attentes des usagers et ce que les professionnels peuvent proposer, étant données leur culture professionnelle et les contraintes structurelles avec lesquelles ils doivent se démêler ? À travers ces questions, ce sont bien les problématiques générales de l'accueil et de l'accessibilité des SSM qui sont au cœur de la recherche, avec une attention particulière sur la perspective des usagers.

Volet quantitatif :

Pour répondre à ces questions, la recherche « ACC2 » a articulé un volet qualitatif et un volet quantitatif. Le volet quantitatif consiste en un nouveau recensement des nouvelles demandes adressées aux SSM bruxellois, et a pour principal objectif de rendre compte du degré de saturation du secteur. Réalisé durant 4 mois (de novembre 2022 à février 2023), ce recensement touche 18 des 27 SSM COCOF et COCOM visés, soit 2/3 des services. Il a permis d'évaluer la part des nouvelles demandes réorientées en raison du manque de disponibilité des services, mais aussi de formuler des hypothèses quant aux déterminants

sociaux (âge, statut socio-économique, type de suivi demandé, fonction du professionnel demandé, etc.) de l'accessibilité aux soins de santé mentale ambulatoire à Bruxelles.

Volet qualitatif :

Le volet qualitatif de la recherche « ACC2 » s'appuie sur une large enquête auprès des personnes formulant une nouvelle demande dans un SSM, durant la période du recensement. 37 entretiens avec des bénéficiaires ont permis d'interroger trois grandes dimensions du vécu de l'accueil et de l'accessibilité aux SSM : le cheminement d'accès (les conditions sociales et matérielles du parcours qui permettent aux bénéficiaires d'adresser une nouvelle demande à un SSM, qui renvoient donc à ce qui se passe en amont de la demande et qui la rend à la fois nécessaire et possible, mais aussi aux « critères de choix » du service contacté), les attentes et l'imaginaire du bénéficiaire au sujet de sa demande, et finalement les « pratiques d'attentes » mises en place par le bénéficiaire lorsque celui-ci ne reçoit pas une réponse favorable du service dans un délai qu'il juge raisonnable. L'articulation de ces trois dimensions permet de mieux comprendre les expériences d'accueil et d'accessibilité. L'analyse de ce corpus ouvre, via une analyse de contenu thématique (ACT), la voie à une meilleure documentation sur la diversité des vécus des bénéficiaires. Une analyse typologique permet quant à elle de mieux comprendre les logiques d'accès et issues de l'articulation des différentes dimensions mises en évidence précédemment. Des liens ont pu être posés entre ces logiques d'accès des bénéficiaires d'une part, et les dispositifs d'accueil et représentations de l'accueil du point de vue des professionnels d'autre part, pour comprendre finement l'accessibilité à un SSM comme un espace de pratiques où s'articulent les attentes réciproques des demandeurs et des services.

L'ensemble des résultats qualitatifs et quantitatifs a été présenté lors d'une matinée d'étude organisée par la Ligue le 29 septembre 2023 au Parlement Bruxellois, en présence du Ministre de l'Action sociale et de la Santé, et de nombreux acteurs tant de la santé mentale que d'autres secteurs.

En particulier, l'approche menée par la Ligue pour objectiver la saturation des services est considérée comme un modèle inspirant. Notre chercheur Robin Susswein a d'ailleurs été invité par plusieurs autres fédérations du social et de la santé pour expliquer la méthodologie élaborée.

Notons enfin que ces travaux ont bénéficié du regard extérieur d'un comité d'accompagnement scientifique composé de : Lotte Damhuis (FdSS), Joël Gires (Observatoire), Céline Mahieu (ULB - École de Santé Publique), Pauline Monhonval (SSM Ulysse), Jacques Moriau (ULB - CBCS), Pablo Nicaise (UCLouvain - Institut de Recherche Santé et Société). Plusieurs d'entre eux·elles ont d'ailleurs participé comme discutant·es lors de la matinée d'étude. Qu'ils en soient, une nouvelle fois, remerciés·es.

Les documents finaux seront publiés en ligne à l'été 2024.

➤ *Analyse territoriale (partenariat avec l'Observatoire de la Santé et du Social)*

Enfin, une collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social a été lancée afin de mieux comprendre l'importance de la dimension géographique dans l'accès et la « consommation » de soins de santé mentale ambulatoires à Bruxelles. Cette étude entend

éclairer une réalité de terrain en lien avec l'enjeu de la territorialité au cœur de nombreuses politiques publiques dont le PSSI. L'Observatoire réalisera en 2024 des analyses territoriales de la consommation de soins en SSM sur base de données quantitatives recueillies et préparées par la Ligue, et en appui sur le volet qualitatif de l'enquête ACC2. Un rapport commun ObSS-LBSM sera rédigé. En 2023, Robin Susswein a pu travailler sur la méthodologie et les outils avec Joël Girès, de l'Observatoire.

➤ *Recherche autour de l'offre et des besoins des personnes âgées en matière de santé mentale (à partir de la Coordination thématique « Personnes âgées »)*

Juliette Hansart, dans le cadre de sa mission d'appui à la coordination thématique personnes âgées et santé mentale, a mené une recherche qualitative ayant pour objectif d'identifier les ressources et les besoins des personnes âgées en santé mentale en région bruxelloise. Accompagner la personne âgée dans le contexte bruxellois actuel nous confronte aux réalités de terrain : manque d'alternatives résidentielles aux maisons de repos, difficulté à répondre aux besoins en termes de mobilité et d'accessibilité, pénurie des formations existantes, manque d'équipes spécifiques à la clinique de la personne âgée en santé mentale, intervenant-es démunis face à la complexité des situations, pratiques de réseau compliquées et relais mal organisés, offre de soins fragmentée...

Ces enjeux coexistent dans un climat sociétal nébuleux. Il est inutile de répéter les effets délétères du contexte socio-économique, cumulés à une pandémie et à une crise climatique latente. Le champ de la santé mentale, comme tant d'autres, n'y échappe pas et assiste à l'extension et à la complication des situations individuelles, où la précarité se conjugue à la détresse psychique. Malgré les efforts notables du pouvoir public pour répondre aux effets de ce contexte sociétal, de nombreuses missions des secteurs sociaux-santé ne parviennent plus à être honorées. Comment accueillir, quel accompagnement proposé, quelles alternatives nommer quand il n'y en a pas ? La question de départ de cette recherche est la suivante : quelles sont les priorités du secteur de l'offre de soins ambulatoires en santé mentale pour les personnes âgées ?

Cette recherche est portée par des réflexions, des constats et de la co-construction de multiples acteur·rice·s et citoyen·ne·s bruxellois·es. Elle se réalise en deux volets : le premier volet analyse cette réalité en partant du vécu des professionnel·le·s de terrain exerçant au sein de la région de Bruxelles-Capitale auprès de ce public, le deuxième volet analyse cette réalité en partant du vécu des personnes âgées. Les données empiriques ont été récoltées à travers plusieurs méthodologies, à savoir l'observation participante (à travers l'investissement de nombreux espaces, tels que des groupes de travail, des réunions de coordination, des comités spécifiques, des séminaires, des rencontres...), l'entretien semi-directif et le focus-groupe. Elle a débuté en septembre 2021 et s'est poursuivie jusqu'en septembre 2023.

Les résultats ont été présentés le 9 octobre, durant la Semaine Santé Mentale, dans les Halles Saint-Géry. La présentation s'est faite selon un mode original où des artistes de l'improvisation lançaient les thèmes à partir de saynètes, la chercheuse présentant ensuite les principaux résultats thématiques. Le public était composé de professionnel·les de différents secteurs et de personnes âgées, reflétant la diversité des points de vue récoltés durant la recherche.

Le document final sera publié en ligne à l'été 2024.

- *« Impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les conditions de travail, les pratiques cliniques et la patientèle des professionnels de la santé mentale »*

En avril 2020, suite à l'amorce de la crise sanitaire, la Ligue a lancé une recherche exploratoire visant à documenter la transformation des pratiques de soin en santé mentale au cours de la crise sanitaire. Le projet de recherche peut être consulté ici :

https://lbsm.be/IMG/pdf/covidvecusm_projet_de_recherche_synthese_.pdf

4.2.3 RECUEIL DE DONNÉES DES SSM COCOF

La Ligue recueille, gère et analyse les données relatives à l'activité et à la patientèle des SSM COCOF. Les résultats d'analyses sont diffusés sous forme de rapports.

Cette mission implique également de porter un intérêt soutenu à la question des logiciels utilisés par les services pour encoder les données, et à celle des pratiques d'encodage et de leur relative homogénéité. Faisant le constat qu'accompagner les SSM vers un « logiciel métier » performant et adapté à leur besoin nécessite un temps de travail conséquent et des compétences propres, la Ligue avait construit en 2022 un projet INNOVIRIS visant à terme à recruter un·e chargé de projet « IT », projet qui n'avait malheureusement pas retenu.

En 2023, la Groupe de Travail « Recueil de données : santé mentale et société » mis en place en septembre 2022 a poursuivi ses travaux. Nous en reparlons plus loin, dans le chapitre consacré aux groupes de travail à la Ligue.

4.3 INFORMATION

- La Ligue développe **un site Internet** et des outils à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle organise des **temps d'échange** et d'information ciblés.
- Elle diffuse une **newsletter** à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle promeut les **activités des partenaires** et affiliés.
- Elle développe une **communication à travers les médias** pour informer et sensibiliser.
- Elle organise des **actions** thématiques d'information et/ou de sensibilisation sur tout ou une partie des problématiques traitées.

4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2023

PROJET « TAL'SEUM. SANTE MENTALE, SANTE VITALE »

En 2023, la Ligue a bénéficié d'un subside en initiative pour mener avec 3 autres institutions un projet autour de la santé mentale des jeunes. Il s'agissait de répondre aux constats posés par l'Unicef dans un rapport inquiétant de 2022⁵. Le Ministre de l'Action sociale et de la Santé souhaitait qu'un projet participatif puisse être mené. Nous y avons répondu.

Ce projet a été élaboré par des acteurs issus de 3 champs particuliers : la promotion de la santé, avec l'ASBL Question Santé, l'intelligence collective avec Collectiv-a et 21 solutions, et la santé mentale avec la Ligue.

Les objectifs :

- Mettre en œuvre, avec les jeunes, une méthode participative sur les enjeux de santé mentale (de A jusqu'à Z),
- Mettre à disposition des jeunes un espace-lieu pour s'exprimer sur le sujet (ressentis, vécus, revendications, avis, idées, propositions, etc.),
- Recueillir la parole des jeunes et la traduire sous forme de messages communicationnels,
- Présenter des messages sur le bien-être et la santé mentale auprès de plusieurs destinataires (jeunes, adultes, professionnels, politiques) lors d'un événement final et co-construit avec les jeunes.

Le projet a consisté à rassembler une trentaine de jeunes issues de tout Bruxelles, en veillant à la diversité socio-économique, éducative, culturelle..., afin de les interroger sur leurs représentations de la santé mentale, de leurs besoins et difficultés, des enjeux mais aussi des outils qu'ils imaginent pour y répondre.

Nous avons engagé un coordinateur de projet, Aly Sassi, et une chargée de projet, Charlie Brouyaux. Le premier disposait d'une solide expérience dans l'aide à la jeunesse, la seconde travaillait aussi à Question Santé. Il faut ajouter à ce duo les coordinatrices Ados, Fanny de Brueker, sa remplaçante Maria Joao Matos, et Charlotte Wilputte qui se sont impliquées dès

⁵ What do you think ? Rapport des enfants et des jeunes concernés par la santé mentale en Belgique, Unicef, 2022 : <https://www.unicef.be/sites/default/files/2022-06/Rapport%20What%20do%20you%20think%202022%20FR%20LR.pdf>

les prémisses du projet ; les 2 animatrices Alessandra Kegeleirs (21 solutions) et Edith Wustefeld (Collectiv-a) et Delphine Matos da Silva (Question Santé). S'y sont ajoutés également des facilitateurs pour le graphisme et l'expression théâtrale.

Après une procédure d'appel à candidatures (qui a reçu 98 réponses), une trentaine de jeunes entre 16 et 25 ans ont constitué le groupe qui s'est réuni à 5 reprises sur avril et mai, durant des mercredis après-midi ou en week-end. Un défraiement était prévu, à la fois incitatif et rétribuant un travail réel qu'ils produisaient. La régularité et l'engagement des jeunes ont impressionné, ainsi que la richesse des matériaux qu'ils ont apportés et élaborés. Ce sont eux qui ont rebaptisé le projet.

Les jeunes ont mis en avant leurs sentiments d'être incompris·es (niveau personnel et interpersonnel), perdu·es (niveau social et institutionnel), incertain·es face à l'instabilité et l'injustice dans le monde (niveau politique et structurel).

Ils ont dégagé des pistes d'action sur ces 3 niveaux, pistes qu'il faut encore concrétiser.

De premiers enregistrements de podcasts ont été présentés lors du Forum de l'Aide à la Jeunesse organisé le 5 octobre 2023 par le secteur de l'aide à la jeunesse (avec l'aide du CBPS) et consacré à la santé mentale.

Le 1/12, Aly Sassi et Yahyâ H. Samii ont été invités par Debagora pour rencontrer des jeunes du secondaire qui souhaitent questionner une série d'acteurs, notamment sur la santé mentale.

Les outils créés grâce à l'expertise de Question Santé ont été présentés par les jeunes eux-mêmes au cours de l'après-midi du 8 novembre 2023 au Grand Hospice. Plusieurs pièces avaient été réservées, afin d'y exposer des œuvres graphiques, photographiques, sonores, mais aussi des spectacles par les jeunes. Le Ministre a inauguré l'exposition qui a accueilli des acteurs de terrain issus de la santé mentale, l'aide à la jeunesse, la promotion de la santé,...

Les outils sont rassemblés sur un site web : <https://jeunesetsantementale.be/>

Nous avons rappelé, le 8 novembre, la responsabilité des adultes à répondre concrètement aux avis des jeunes que nous avons sollicité·es. Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun moyen n'a été prévu par les autorités ni encore pu être trouvé par nous pour donner corps à plusieurs pistes évoquées par les jeunes :

- Construire un travail intersectoriel entre santé mentale, aide à la jeunesse, enseignement pour soutenir les jeunes dans le développement de leur émancipation ;
- Renforcer les outils et espaces aidant les jeunes à s'orienter dans leur scolarité ;
- Renforcer les équipes de soutien psychologique dans le milieu scolaire (y compris supérieur) ;
- Initier et former les intervenants du champ scolaire à la santé mentale ;
- Soutenir les jeunes financièrement lorsqu'ils quittent la cellule familiale ;
- Créer des espaces de partage et de rencontre permettant aux jeunes aux parcours atypiques de se sentir moins exclu·es et moins en sentiment d'échec ;
- Créer des ateliers-débats entre jeunes, parents, professionnel·les, médiateur·rices ;
- Diffuser l'éducation non-violente ;
- Donner une place aux jeunes dans les débats de société.

Nous ne perdons pas espoir pour concrétiser enfin tout ou partie de ces pistes, en partenariat avec les autres acteurs qui travaillent avec les jeunes.

AUTRES PROJETS ET EVENEMENTS

Le travail effectué pour la mise sur pied d'un événement est transversal et met tous les membres de l'équipe à contribution. En effet, les événements organisés ou co-organisés nécessitent souvent un travail collectif sur l'élaboration des contenus et ses objectifs, des réunions préparatoires (en équipe, avec les intervenants, etc.), un lieu, une date, un graphisme pour les supports de communication, l'élaboration d'un programme, un catering, la gestion du budget et de la logistique, la gestion des inscriptions/payements, des permanences durant l'événement, des recherches pour la base de données, des invitations (de masse, ciblées, personnalisées), un travail en réseau/partenariat, un éventuel questionnaire d'évaluation, une prise de photos lors de l'événement, des contenus de communication (Facebook, newsletters, site Internet, supports de communication), la rédaction et l'envoi de remerciements (aux participants et intervenants), le traitement des photos, un débriefing, etc.

Les projets listés ci-dessous ont nécessité *des contacts avec la presse et avec le réseau, du graphisme, de la concertation, des réalisations de newsletters, des articles sur le site Internet, des impressions/affichages en rue/envois postaux, des inscriptions, des contacts « post » événements avec les participants, diffusion d'actes, vidéos, photos, documents émanant de l'événement.*

- ✓ **15èmes Rencontres Images Mentales / Psymages** et préparation de l'édition suivante *Graphisme, programme, promotion, etc.*
- ✓ « **Le travail clinique au risque de l'urgence et de la crise** », un ensemble de 2 événements les 8 et 15 juin 2023 organisés par la coordination Urgence et Crise et Epsilon.
- ✓ « **Au seuil des Services de santé mentale : parcours, imaginaires et expériences de l'accueil** », matinée d'étude sur l'accessibilité des SSM (voir supra).
- ✓ **La semaine de la santé mentale « (In)visible »**

Du 7 au 12 octobre, la Ligue a investi les Halles Saint-Géry avec une exposition d'œuvres graphiques et plastiques, des tables d'échanges, des spectacles vivants, une fresque murale peinte avec les passants,... Plus de 1.000 personnes sont passées y prendre part.

- ✓ **Soirée Spoken Word, Slam & Poés(z)ie. Scène ouverte sur le thème de la Santé Mentale**
- La semaine inclut également l'organisation d'une soirée slam (12/10/23) au Pianofabriek, en collaboration avec le Crésam et les collectifs Slam : Slameke et Speakeasy Brussels.
- ✓ **Expo-vernissage Tal'seum** (voir supra).
 - ✓ **Podcast SMIB (Santé Mentale Inclusive de Bruxelles)**

✓ **Carnet du groupe de travail 2023-2024**

4.3.2 Les relais d'information

La Ligue est en pleine évolution interne et entend se repositionner dans le paysage bruxellois. Ce qui implique de revoir l'organisation interne, en particulier la visibilité et la communication.

Nous travaillons ensemble et en concertation (avec les membres, le CA, les GT...) sur les renouvellements ou les clarifications concernant : notre positionnement, nos combats, nos contenus/messages, les concertations nécessaires autour d'enjeux à venir ou actuels, les publics à informer ou à réunir et sur nos outils/canaux de communication.

La Ligue maintient et améliore ses divers outils de communication visant à mieux informer ses membres, ses partenaires mais aussi le public au sens large.

SITE INTERNET

Nous repensons le site web afin d'offrir plus de fonctionnalités, d'informations et une navigation plus claire et agréable.

Le site www.lbsm.be présente la Ligue, ses membres ainsi que les actualités du secteur. La rubrique « événements de partenaires » fait office d'agenda du secteur de la santé mentale et est mise à jour continuellement. Y sont repris les événements, formations et séminaires programmés par les membres ou partenaires ainsi que les offres d'emploi en social-santé à Bruxelles. Notons que le site permet également de pouvoir s'inscrire en ligne à nos événements et formations.

Tous les documents officiels y sont également consultables (programmes des coordinations thématiques, statuts, conseil d'administration, recherches).

Nous modelons régulièrement le site web en termes de fonctionnalités, de contenus, de facilité de navigation et de structure.

NEWSLETTER

Cet envoi est constitué :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :
 - Les événements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir) ;
 - Nos événements propres ;
 - Les offres d'emploi.

OXIMAILING

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 5000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design) concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc.

RESEAUX SOCIAUX

Flux d'actualité via Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et Twitter.

Ces pages nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur l'actualité, nos événements, nos actions ou celles des membres et partenaires ;
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux ;
- Connaitre nos publics ;
- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur ;
- Communiquer de manière ciblée et interactive.

PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → communication@lbsm.be

Parmi les interventions médiatiques, épinglons une interview télévisée en mars à la RTBF ; une intervention, avec le Crésam, à l'émission radio Tendance Première en octobre, à l'occasion de la semaine pour la santé mentale ; une interview pour le numéro spécial Santé Mentale de Mediaplanet, distribué avec La Libre en décembre.

PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Vous pouvez prendre connaissances des [travaux des chercheurs](#), des travaux, des articles, des prises de position des groupes de travail, des notes politiques, des cartes blanches, ..., via [ce lien](#).

Le directeur de la Ligue a par ailleurs participé au projet de Hans Vandecandelaere, « Hyperdivers Brussel in 42 afleveringen », sur la grande diversité des populations à Bruxelles. Interviewé par l'auteur, il a abordé les enjeux de santé mentale à Bruxelles. Le projet a abouti en novembre 2022 à un site internet (<https://hyperdiversbrussel.be/>) reprenant l'ensemble des fiches établies par l'auteur et intégrant les éléments fournis par les nombreuses personnes interviewées.

PODCAST

[@smib_podcast](#)

Le réseau SMIB – santé mentale inclusive de Bruxelles – propose un(e) tram(e) de podcasts sur les projets subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement, un appel à projet qui vise à renforcer l’accessibilité bas seuil, l’offre de soin et la mobilité en santé mentale. Les épisodes s’adressent en priorité aux professionnel.le.s, aux autorités politiques mais également à toute personne intéressée par la santé mentale.

L’objectif principal de cette trame de podcasts consiste à soutenir la visibilité – et donc de faire connaître - les dispositifs subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. Cette initiative a été créée par la LBSM en collaboration le Centre de Guidance d’Etterbeek et Oep Vadrouille, une initiative du CSM Antonin Artaud. Ces derniers constituent le comité de pilotage dont l’objectif consiste à penser le podcast et à assurer les différentes étapes de réalisation (prise de son, retranscription, mixage, etc.).

En 2023, 7 nouveaux épisodes sont venus compléter la ligne. Au total, 17 « stations » composent le SMIB, chacune ayant nécessité un gros travail de préparations, de la conception au montage en passant par les prises de sons, les interviews, les écoutes, avant la validation finale.

La fin du poste de chargé·e de mission qui soutenait ce projet nous empêche actuellement d’aller plus loin. Or, les possibilités ouvertes par SMIB sont immenses : le réseau pourrait s’enrichir de nouvelles lignes, chacune avec une thématique ou un angle d’approche particulier, pour continuer à visibiliser les actions de terrain, témoigner, déstigmatiser, informer le public sur la santé mentale.

Nous avons introduit en mars 2023 une demande de subside auprès de la COCOF pour poursuivre le travail développé par Eve Englebert. Après un an d’attente, nous avons finalement reçu une réponse négative, faute de budgets suffisants, à notre plus grand regret. Nous continuons à chercher des fonds, car la visibilisation et l’information auprès du public sont des enjeux essentiels pour de meilleurs soins de santé mentale aujourd’hui et demain.

4.3.3 DU CÔTÉ DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est un poste très polyvalent : il assure l’accueil, la gestion téléphonique, le suivi de la comptabilité, la gestion du personnel ainsi qu’administrative. La direction a proposé que la secrétaire puisse reprendre le rôle de conseillère en prévention (en discussion avec l’équipe), ce qui impliquera une formation dès que possible. La secrétaire participe également à la logistique et à l’accueil lors des événements. Elle réceptionne, centralise et redispache les demandes des membres.

La comptabilité est gérée par un opérateur externe, la Fiduciaire Gestion, et contrôlée par le trésorier de l’ASBL. Le suivi implique, pour la secrétaire, une série de réunions (avec la direction, avec le Trésorier, avec la Fiduciaire).

La législation est de plus en plus complexe, cela nécessite donc une plus grande maîtrise de la législation, des règles de mécanisme, c'est la raison pour laquelle la Ligue avait souhaité que la secrétaire puisse approfondir sa formation. Elle a terminé son bachelier en sciences administratives, en cours du soir.

AU BOUT DU FIL...

Deux catégories de public s'adressent à nous : les professionnels et le grand public.

➤ Les professionnels

Il y a d'une part les professionnels de la santé mentale qui recherchent des adresses de lieux d'activités, de services sociaux, d'appartements supervisés pour un usager de leurs services. Si leur demande est souvent précise, cela demande de notre part une parfaite connaissance du milieu associatif bruxellois, connaissance qui se doit d'être constamment réactualisée. D'autre part, nous recevons de nombreux appels émanant de médecins généralistes, de travailleurs sociaux et de personnes travaillant au sein d'hôpitaux, de services d'aide à domicile, de CPAS, de logements sociaux, ... pour lesquels nous devons quelquefois répondre de façon plus détaillée et explicite quant aux différentes possibilités d'offres de soin et d'accompagnement en santé mentale. Ces professionnels peuvent également trouver chez nous certains textes ou articles de loi faisant référence à la santé mentale.

➤ Le grand public

Que ce soit la personne elle-même - confrontée à des difficultés de vie ou en grande souffrance psychique - ou son entourage, le grand public fait aussi appel à notre service d'information. Chaque semaine, nous recevons plusieurs appels de ce type, un phénomène qui s'est renforcé temporairement au moment du 1er confinement, notamment avec la ligne d'écoute de la Ligue, des personnes essayant de bénéficier de la même aide en journée. Elles étaient réorientées vers le service adéquat.

Suite à la lecture d'un article, un conseil donné par un membre du réseau familial ou social (« Ce serait bien que tu en parles avec quelqu'un »), ceux-ci nous livrent tant le témoignage d'un moment de vie, l'expression d'une émotion perturbante, que leur préoccupation relative au bien-être de leurs proches, leur questionnement sur le sens et l'opportunité de leur démarche. S'il s'agit de demandes 'ciblées' - l'adresse d'un Service de Santé Mentale, d'un lieu de consultations pour un couple, une famille ou un adolescent, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie ... - nous donnerons de multiples renseignements afin que « l'appelant » puisse au mieux choisir son adresse. Mais il arrive souvent que la demande soit floue, exprimée avec des mots tout venant. Une écoute attentive, un dialogue respectueux permettent de s'accorder sur la signification de ces mots (par exemple 'un lieu d'hébergement' : est-ce une maison d'accueil, un appartement supervisé, un service hospitalier ?). Il n'est nullement question de faire une analyse de la demande telle qu'elle se pratique dans les structures d'accueil et de soin ni d'assurer un suivi mais bien d'orienter et de s'assurer que le panel d'informations données est adéquat et compris.

Chaque demande est personnelle et a son histoire. C'est à partir de cette certitude que chaque cas est unique, que nous nous devons d'entendre, à son rythme, ce que la personne cherche à nous dire. Nous les renvoyons toujours vers les lieux appropriés : Services de Santé Mentale, Services d'information juridique, Initiatives d'Habitations Protégées, Associations de Thérapeutes, Services d'aide à domicile, Centres de documentation, Centres de Jour, Centres de Planning Familial, Communautés Thérapeutiques, Médiations familiales, Services d'Aide aux Victimes, Services Sociaux, CPAS, Services d'Aide aux Toxicomanes, Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, Groupes d'entraide ... ou encore nous 26 leur suggérons d'en parler à leur réseau déjà existant, au médecin généraliste, au psychiatre qui les suit... Ce travail de contact avec le public, d'analyse de la demande et de renvoi vers les organismes ou acteurs de terrain, est principalement assuré par la secrétaire.

4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS

- La Ligue organise **des groupes de travail et des coordinations thématiques**, destinés aux professionnels de terrain et animés par ceux-ci. Ces espaces accueillent et visent des échanges et des élaborations libres autour des pratiques et de l'articulation de celles-ci à des enjeux plus larges, selon les choix et décisions des participants. Les constats, questions et recommandations émanant de ces échanges sont relayés via les permanents de la Ligue vers les instances de celle-ci.
- Prend part aux discussions au sein de **divers lieux de discussions et de décisions traitant de la santé mentale** (Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à Bruxelles, Groupes et comités de la réforme 107 adultes, Bru-Stars...) où elle met en avant les points de vue de ses membres (dont les services ambulatoires).
- Met sur pied ou participe à **tout groupe de travail** qui traite de questions reliées à la santé mentale.
- Est en lien avec les **représentants des patients et bénéficiaires** des services, et entend favoriser la participation de ceux-ci dans les débats et instances qui concernent la santé mentale.
- Est en lien avec **les lieux de formation et les associations professionnelles** des métiers actifs en santé mentale, afin de suivre et contribuer aux débats sur l'évolution de ces métiers et les enjeux autour de leur reconnaissance par les autorités.
- Participe à la réflexion pour une meilleure **prévention** en santé mentale, et soutient l'inventivité dans les réflexions et pratiques sur **l'intersectorialité**, en coordination avec les représentants des secteurs de l'Action sociale, de la Santé et de la Promotion de la Santé, ainsi que de nombreux autres services d'aide et de soin.
- Participe à **l'accompagnement et au soutien de projets** qui innovent et tentent d'apporter des solutions complémentaires ou alternatives.
- Participe aux travaux menés **aux niveaux national et international**.

4.4.1 LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2022-2023

Celui-ci est consultable [ici](#). La Ligue a poursuivi la publication et la diffusion d'un carnet destiné à renforcer la visibilité des groupes et coordinations, et impliquant de la part des animateurs·trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Imprimé à plusieurs centaines d'exemplaires, publié sur le web, il vise un public professionnel aussi large que possible afin de faire connaître ces espaces mais aussi de susciter de nouvelles initiatives similaires selon des thématiques émergeant du terrain.

4.4.2 LES GROUPES DE TRAVAIL

GRUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »

Nathalie Renard (SSM Saint-Gilles), Natacha Rome (LBSM)

Dates : 21/01, 17/03, 26/05, 17/06, 15/09, 17/11

Depuis 2014, notre groupe de travail explore l'accueil de façon transversale.

Dans ce contexte où, les demandes d'aide explosent et où la plupart des services du social-santé sont saturés, il nous semble primordial de :

- Penser et préserver la fonction de l'accueil et les questions éthiques qui se posent aux accueillant.e.s.
- Penser nos dispositifs d'accueil en croisant les regards et les perspectives.
- Penser l'articulation entre la clinique et le lien social.

Ce groupe de travail a pris la forme d'une intervision théorico-clinique et rassemble, avec une attention portée à la transversalité, des accueillantes en SSM : **accueillant.e.s, secrétaires, assistantes sociales et psychologues, ...** . Nous constatons le bénéfice de ces échanges sur l'ensemble de nos pratiques d'accueil.

Nous avons également décidé de le rendre itinérant. Cela permet de visiter les SSM des participant.e.s au groupe et de se faire une idée plus précise des lieux et des dispositifs d'accueil de chacun.e.

Plus précisément cette année 2023, nous avons :

- Continuer la thématique : « comment être suffisamment accueillant ? » (Cf. fonction maternelle chez Winnicott : « mère suffisamment bonne », pas trop, pas trop peu). Elle a été travaillée sur plusieurs séances au travers de vignettes cliniques apportées par les participant.e.s.
- Les participant.e.s du groupe ont été invité.e.s à participer à une intervision de la Coordination thématique Urgence et Crise pendant laquelle est intervenu Mathieu Bietlot, auteur de l'ouvrage *Folie de l'hospitalité*. Couleur livres. Ce fut l'occasion de l'écouter un peu mais surtout d'échanger avec lui sur cette notion d'hospitalité et de ce qu'elle peut amener dans nos pratiques.
- Travail sur un texte proposé par une participante tentant de définir l'accueil en Service de Santé Mentale (toujours en cours).
- D'autres sujets ont été abordés comme les procédures d'engagement des accueillant.e.s

Le groupe a été accueilli au SSM Le Grès, au SSM ULB – Pscycampus, au SSM Saint Gilles, au SSM Le Sas et à la Ligue.

GROUPE DE TRAVAIL « ADMINISTRATION »

Gaëlle Donnez (CSM L'Adret), Yola Jabbour (LBSM) remplacée par Assia Mahi (LBSM) du 04/09/2023 au 29/02/2024.

Dates : 23/01, 13/03, 17/04, 31/05, 19/06, 30/09, 16/10, 06/11, 11/12

La part administrative dans un service de santé mentale, bien que peu reconnue, ne se résume pas à l'encodage de quelques données et au classement de fiches. Elle regroupe une série de domaines importants et indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Suivant le choix effectué par le service, ce volet peut être représenté par différentes personnes, différentes fonctions, différents services (coordination, secrétaire(s)-accueillant(es), services externes, ...), autant de schémas possibles que de services existants.

Peu importe l'intitulé de la fonction de la/les personnes en charge de ce travail, il doit être effectué de manière consciencieuse avec le maximum de connaissances possibles dans divers domaines tels que la législation sociale, la comptabilité, les ressources humaines, les contacts avec les pouvoirs subsidiants, la compilation des différentes pièces justificatives nécessaires à l'octroi des subsides, et bien d'autres aspects. De l'importance d'une reconnaissance effective de ce travail dans un futur proche.

Suivant ce constat et une impression de plus en plus présente d'être sollicitée dans mon rôle au sein de l'Adret par d'autres services, une discussion a été entamée avec la LBSM en la personne de Samira Kholti et ensuite Yola Jabbour sur ce qui pouvait être mis en place pour limiter le temps occupé par ces questions. L'idée d'un groupe de travail spécifique s'est imposée. Après une présentation de 3 modules initiaux, nous avons décidé d'orienter le fonctionnement de ce groupe sur un échange de ressources.

Ce groupe est ouvert à toute personne effectuant une part de travail administratif en lien avec les modules initialement présentés (Ressources humaines, Justificatifs et subsides, Comptabilité) et ayant une base de connaissance suffisante à la compréhension des échanges. Nous avons donc accueilli aussi bien des secrétaires accueillant(e)s, des coordinateur(trice)s ou des responsables administratifs et financiers.

Le groupe d'échange autour des questions administratives nous offre un espace pour nous rencontrer, nous informer, échanger, dans tous les domaines touchés par nos fonctions et notre quotidien institutionnel. La dispersion des informations et leur difficulté d'accès sont un problème important et nos rencontres nous permettent, chacun à notre niveau, d'aider l'autre au fil des échanges.

La confidentialité dépendante des informations dont nous pouvons nous servir pour illustrer un propos (calcul de salaire par exemple) est garantie comme dans tous les groupes de travail de la Ligue. La fréquence de nos rencontres est mensuelle, les lundis de 14 à 16h. L'ordre du jour est proposé dans la semaine qui précède afin de coller au mieux à l'actualité et au calendrier imposé par nos fonctions (délais comptables, pouvoirs subsidiants, etc.), il est le reflet des demandes de chaque participant.

GT ASSISTANT.E.S SOCIAUX.ALES

Ce GT a été réintégré au sein de la CT Précarités (voir plus loin).

GROUPE DE TRAVAIL « GENRE »

A la suite du colloque de 2022 « On peut plus rien dire », le comité de pilotage s'est réuni début 2023 pour évaluer les 2 journées et esquisser les pistes d'avenir. Suite à cela, la Ligue a entamé des discussions avec les 2 principales fédérations de centres de planning familial à Bruxelles (FLCPF et FCPPF), et avec le SSM Saint-Gilles et le CPF Plan F. L'objectif étant, à court terme, de mettre sur pied un groupe de travail clinique permanent sur le travail d'aide et de soin avec les minorités d'orientations sexuelles et d'identités de genre (OSIG), et à moyen terme, de constituer une Coordination Santé Mentale, genres et sexualités, rattachée à la Ligue mais aussi au secteur des centres de planning.

Des réunions de travail ont eu lieu, ainsi que plusieurs actes de candidatures auprès de pouvoirs publics fédéraux et régionaux pour tenter de décrocher des subsides. Le travail se poursuit en 2024. À l'heure d'écrire ces lignes, le groupe de travail clinique va pouvoir être lancé à l'automne 2024.

GROUPE DE TRAVAIL « INTER-LIEUX DE LIENS »

Eve Englebert (LBSM) et Pascale Hennau (Club Norwest)

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement, 8 lieux de liens ont été subsidiés et il est très vite apparu pertinent d'ouvrir des espaces d'échanges autour des constats, pratiques et difficultés rencontrées. La création des rencontres entre les coordinations des lieux de liens PRR et des rencontres inter-lieux de liens ont permis de croiser les questionnements, de mutualiser expériences et réflexions et de ce fait, enrichir les actions de chacun.e. En 2022, ces 2 groupes avaient fusionné et le Groupe Inter-Lieux de Liens a poursuivi ses échanges à un rythme mensuel.

Au-delà de porter une réflexion commune et d'élaborer autour des problématiques rencontrées, ces échanges ont permis de favoriser l'interconnaissance entre les différents lieux subsidiés et ont notamment ouvert la voie à des propositions d'immersions et/ou d'activités entre ces derniers. La dynamique créée au sein du groupe a amené celui-ci à se mobiliser pour mettre en place un événement à l'occasion de la Semaine de la santé mentale. Le résultat a dépassé les espérances : mobilisation pendant une semaine des Halles Saint-Géry qui ont accueilli une exposition artistique, une fresque participative, un concert de chorale, des réunions déplacées spécialement en leur sein, ... La santé mentale est apparue à cette occasion comme un thème qui fait lien, de façon joyeuse et positive.

Après le départ d'Eve Englebert, le groupe a continué et Alexandra Taroi y prend part, non plus pour animer mais pour maintenir la liaison avec la Ligue. Les réunions se tiennent dans les différents lieux de liens à tour de rôle. À plusieurs reprises, avant et après le départ d'Eve, les participant·es du groupe ont souligné l'importance du rôle joué par la Ligue et l'intérêt qu'elle puisse continuer à le jouer.

Deux des éléments qui ont été mis au travail en fin d'année sont la définition des lieux de liens, et la liaison entre lieux de liens et secteur de la santé mentale. En effet, dans sa version réformée, le décret de l'ambulatoire COCOF insère une définition des lieux de liens et inscrit ceux-ci comme une des missions potentielles des SSM. Quelle place pour les lieux qui se

sont construits en dehors des SSM, ou même en dehors du secteur de la santé mentale ? Ces questions continueront de mobiliser le groupe en 2024.

GT INTER-REGIONAL

Dates : 30/1, 23/3, 17/4, 25/5, 3/7

La Ligue a organisé et animé les rencontres réunissant les principaux centres d'appui à la santé mentale ambulatoire des 3 Régions du pays : le Crésam pour la Wallonie, Psyché et Staten Generaal pour la Flandre, la LBSM pour Bruxelles.

Outre des échanges sur les réalités de terrain de chacun, le groupe a imaginé organiser un événement à l'occasion du centenaire de la création de la Ligue Nationale d'Hygiène Mentale dont sont originaires toutes nos organisations. En soulignant que cette Ligue fut créée suite à l'appel en ce sens d'un patient en psychiatrie aux USA, Clifford Beers.

Au vu des ambitions et du timing, il a été d'abord décidé d'organiser un ensemble de 4 événements (1 par région et 1 soirée de clôture commune) pour la fin 2024. Cependant, la surcharge générale des partenaires a conduit à réduire l'ampleur et d'organiser une journée commune de colloque. Fin 2023, début 2024, Psyché se retirait du projet, étant confronté à d'importants changements internes. Nous avons décidé de ne pas poursuivre ce projet mais poursuivons nos échanges inter-régionaux.

GRUPE DE TRAVAIL « LOGOPEDES EN SERVICE DE SANTE MENTALE »

Céline Clément (Centre de guidance d'Ixelles), Audrey Verheyen (Service Social Juif) et Natacha Rome (LBSM).

Dates : 13/01, 03/02, 07/4, 23/6, 06/10, 10/11, 08/12.

Au cours de l'année 2023, notre groupe a poursuivi ses réflexions et ses échanges autour de situations cliniques complexes que nous rencontrons à partir de notre spécificité de logopède.

Les demandes de suivi logopédique en SSM continuent d'affluer que ce soit pour les enfants, les adolescents ou les personnes âgées et brassent des pathologies variées : TDJ, TSA, troubles spécifiques du langage oral, troubles spécifiques des apprentissages, Alzheimer, démences, ...

Les problématiques que rencontre notre patientèle sont nombreuses et complexes et demandent un travail et une réflexion en équipe pluridisciplinaire car elles dépassent fréquemment les troubles logopédiques classiques. En effet, les patients que nous rencontrons présentent fréquemment des fragilités psychologiques et/ou sociales et/ou vivent dans des conditions précaires.

Le travail en équipe pluridisciplinaire est plus que jamais nécessaire et essentiel afin de pouvoir accueillir au mieux les demandes qui nous sont faites.

En 2023, nous avons continué à travailler autour de la thématique « Comment apprentissages et écrans peuvent-ils faire bon ménage ? Enjeux psycho-affectifs et psychopédagogiques ».

Nous avons poursuivi nos réflexions autour des populations suivantes : les jeunes enfants, les enfants du primaire, du secondaire et du supérieur.

Quelle est l'influence des écrans sur le développement langagier, les apprentissages scolaires et les interactions sociales de ces tranches d'âge.

Quelles sont les recherches actuelles ?

Quels sont nos constats ?

Comment agir à notre niveau ?

Quel est le rôle de la guidance parentale ?

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de plusieurs ressources dont une majorité sont des supports vidéo :

- Effets des "écrans" sur le développement des enfants : les apports de la recherche réalisé par l'APPEA (l'Association de Psychologie et de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent).
- « Grandir avec les écrans » (un film d'Action Innocence pour éveiller les futurs et jeunes parents à l'impact des écrans sur les nourrissons).
- « Les enfants et les écrans » : conférence donnée par Serge Tisseron.
- « Nos enfants troubles » de Sylvie Perrin.
- Ces ressources nous ont interrogés sur les usages des écrans dans notre pratique logopédique (tant pour le bilan que pour la prise en soin).
- Nous avons également consulté quelques articles parus dans l'ANAE dont :
- « Attention conjointe et apprentissage de mots en co-lecture de livre imprimé versus numérique chez le jeune enfant »
- « Contribution des applications éducatives sur tablette tactile aux apprentissages de littératie et numératie émergentes »

Nous avons également évoqué les différents projets de prévention mis en place par les logopèdes en SSM et les ateliers ou groupes qui se développent plus ponctuellement pendant l'année.

GROUPE DE TRAVAIL « PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES »

Perrine Panis (service externe FAMD), Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles) et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 14/02, 11/04, 13/06, 10/10, 12/12

Le groupe « pratiques cliniques avec les justiciables » s'intéresse à l'actualité des prisons belges (et en particulier des prisons bruxelloises) et approfondit chaque année plusieurs

thèmes spécifiques en lien avec le milieu carcéral. L'apport clinique est également abordé à travers la présentation de vignettes et d'études de cas.

L'année 2023 est celle des débuts du village pénitentiaire de Haren ; une année chargée de perturbations et d'adaptations tant pour les détenus que pour tout le personnel intervenant de près ou de loin dans ce village pénitentiaire.

En 2023, nous avons poursuivi nos réflexions commencées à l'automne 2022 autour des suivis psychologiques des justiciables. En février, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Lucien Nouwynck (Procureur Général au Parquet de Bruxelles), qui a repris la genèse et l'évolution des accords de coopération de 1998 qui encadrent la prise en charge des auteurs d'infraction à caractère sexuel. Il est revenu sur l'articulation entre la justice et la santé mentale et les questions éthiques qui en découlent (secret professionnel, expertise...). Cette présentation a été complétée par une vignette clinique que Jean Dujardin (psychologue au Centre d'Appui Bruxellois) nous a partagée. Nous avons constaté que cette séance a suscité un grand intérêt car le nombre de participants était bien supérieur qu'à l'habitude.

En avril, c'est Anne-Line Duplan, psychologue clinicienne à l'APO, qui nous a présenté par le biais de sa clinique, l'articulation du travail du psychologue externe avec d'autres interlocuteurs du réseau. Elle a notamment mis en avant la dynamique propre à la clinique des services externes qui peuvent prendre le temps nécessaire à ce qu'un justiciable investisse l'espace thérapeutique et élabore une demande subjective détachée des objectifs souhaités par un dispositif contraint (comme une condition à une libération). A cette occasion, un débat autour des difficultés de l'articulation d'un espace thérapeutique dans un dispositif contraint a été amorcé. Ce débat a pu se poursuivre lors de l'intervention de la maison de justice au mois de décembre.

En juin, nous avons abordé le thème de l'alliance thérapeutique à travers un article de Benjamin Thiry (2020) traitant de ce qui peut la favoriser et l'entraver.

A l'occasion de la rentrée académique 2023-24, le thème des familles et proches de justiciables a été choisi en concertation avec le groupe de participants. En ouverture de ce thème, un texte fondateur de Guy Ausloos a été présenté par Virginie Van Binst qui a resitué la fonction du comportement délinquant dans son système et l'importance du travail avec la famille et/ou l'institution.

Au mois de décembre, nous avons accueilli Laurence Austraet, directrice adjointe de la maison de justice, et Antoine Sauvage, délégué d'arrondissement de Bruxelles. Après avoir présenté les différentes missions de la maison de justice, ils ont parlé de l'enquête sociale réalisée avec les proches des justiciables. Ils sont également revenus sur la question des fins de suivis thérapeutiques dans un dispositif contraint.

De par les témoignages des participants au groupe, nous avons constaté une souffrance générale du secteur de l'aide aux justiciables. Cette détresse semble liée à plusieurs facteurs : manque de personnel à tous les niveaux (et plus uniquement d'agents pénitentiaires) dû notamment à l'absentéisme lié aux burnouts des intervenants, absentéisme des justiciables

à leurs rendez-vous, précarité grandissante des justiciables extra-muros, augmentation du taux d'incarcération suite à l'exécution effective des peines de moins de trois ans, conditions d'accès et de travail compromises pour les services extérieurs intervenant en prison... Ces constats renforcent notre conviction de la nécessité de poursuivre ce groupe d'échange qui est rendu possible grâce à la LBSM.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES ET PEDOPSYCHIATRES »

Yahyâ Hachem Samii (LBSM) et Pauline Monhonval (SSM Ulysse)

Dates : 9/1, 7/2, 14/3, 11/4, 16/5, 6/6, 5/9, 14/11, 12/12

Ce groupe, mis en place en 2019 pour permettre le partage des pratiques psychiatriques au sein de nos SSM avec nos spécificités et particularités, a consacré cette année ses réunions à approfondir les enjeux sur la place de la psychiatrie en ambulatoire.

Il a été sollicité en 2022 par le cabinet du Ministre de l'Action sociale et de la Santé pour évoquer une des demandes du secteur dans le cadre de la réforme du décret de l'ambulatoire, à savoir la revalorisation des psychiatres et pédopsychiatres en SSM. Le différentiel avec les hôpitaux et les équipes mobiles du 107 est si important que les quelques médecins qui sortent chaque année des facultés ne viennent plus en SSM.

En 2022, nous constatons que 2 SSM n'avaient plus aucun médecin, malgré leurs nombreuses actions pour en trouver un.e. Une situation qui a perduré en 2023. Sans mesure forte, la pénurie va d'ailleurs s'aggraver, un nombre important de (pédo)psychiatres en SSM approchant de (ou ayant dépassé) l'âge de la retraite.

Le travail du groupe a abouti début 2023 à une note qui a été transmise également au cabinet. Le groupe a ensuite poursuivi ses échanges, en discutant notamment à partir des écrits du Dr Jean-Louis Feys, en invitant ensuite ce dernier (novembre 2023), en traitant des réformes qui touchent directement le secteur (décret, PSSI, PPL).

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHOMOTRICIEN·NES ET THERAPEUTES A MEDIATION CORPORELLE EN SANTE MENTALE »

Natacha Rome (LBSM)

Dates : le 3ème lundi de chaque mois

En présentiel le 16/01, 20/02, 20/03, 17/04, 15/05, 19/06, 18/09, 16/10, 20/11 et 18/12.

Les services de santé mentale sont composés d'équipes pluridisciplinaires : psychiatre, psychologue, assistant.e social.e, logopède, thérapeute, accueillant.e, infirmier.ère, pédopsychiatre, psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle, ... travaillant tantôt avec des adultes tantôt avec des enfants ou adolescents.

Les psychomotricien.ne.s et thérapeutes à médiation corporelle, bien que travaillant en équipe sont souvent seul.e.s dans leur institution avec leur pratique particulière. C'est

pourquoi, suite à la demande de certains d'entre eux.elles, ce groupe s'est créé en septembre 2020.

Le groupe a continué de se réunir en 2023. Les réunions ont eu pour contenu principal :

- Présentation de chaque pratique, dans les différents lieux de travail du travail de « Groupe » en SSM
- Des échanges cliniques sous forme d'intervision sur base de l'expérience de terrain des participant.e.s
- Présentation de « La Théorie Polyvagale » de Stephen Porges
- Penser les objectifs et le programme du groupe.

Une des richesses de ce groupe est la diversité des pratiques des participant.e.s qui permet des échanges cliniques riches et variés autour d'une situation donnée :

- Thérapie cranio-sacrée au CSM Antonin Artaud
- Shiatsu, sophrologie dynamique et TRE au SSM Le Coin des Cerises
- Psychomotricité relationnelle au SSM Saint-Gilles
- Shiatsu en indépendante

Natacha Rome, chargée de mission échanges et élaborations, anime les réunions et fait le lien avec la LBSM. La prise de note est faite de manière tournante parmi les participant.e.s.

GRUPE DE TRAVAIL « RECUEIL DE DONNEES »

Robin Susswein (LBSM) et Marie Jenet (LBSM)

Le Groupe de travail « Recueil de données : santé mentale et société » visait à réunir des acteurs du secteur de la santé mentale pour traiter des questions liées au recueil de données en matière de santé mentale, dans leurs dimensions méthodologique, clinique, sociale et politique.

Par l'Arrêté 2019/2408 sorti en 2022, la COCOF souhaite homogénéiser les informations collectées dans les services sur la base d'un Rapport d'activité standardisé pour l'ensemble des services agréés dans le cadre du Décret ambulatoire de 2009. Une période d'essai et d'évaluation est prévue. Concrètement, les Services de Santé Mentale (SSM) agréés ont eu jusqu'au 30 juin 2023 pour évaluer le modèle proposé par la COCOF et rendre compte, dans une note, des éventuels aménagements attendus. Les items proposés permettent-ils de rendre compte des pratiques en SSM ? Que faudrait-il ajouter, supprimer, modifier ? Cette note sera prise en compte par la COCOF dans le cadre de son évaluation. L'objet du présent groupe de travail a donc été d'analyser le modèle proposé et de rédiger cette note d'évaluation. Cela fut l'occasion pour le secteur de mener une réflexion de fond sur le contenu du recueil de données. Pour que ce dernier réponde, certes, à une obligation administrative, mais s'articule également aux enjeux de représentation politique et de réflexivité clinique chers aux travailleur·euses de terrain.

Le groupe était ouvert à tou.te.s travailleur.euse.s de l'ensemble des SSM bruxellois. Les premier·es concerné·es sont certainement celles et ceux qui encodent les données d'activité de leur service, comme les secrétaires accueillant·es. Mais pas uniquement. Les thérapeutes et clinicien·nes de diverses fonctions (psychologues, psychiatres, assistant·es sociaux·les, etc.), qui exercent les activités que les données sont censées décrire, doivent également être entendu·es. L'objet de ce groupe de travail est indissociablement technique (comment encoder ?), clinique (comment rendre compte de l'activité thérapeutique ?), et politique (comment représenter le secteur à partir de ces données ?). Raison pour laquelle la participation d'une diversité d'acteurs et de fonctions était souhaitée.

Au-delà des SSM COCOF, pour lesquels la Ligue endosse la fonction de Fédération et qui sont directement visés par l'Arrêté 2019/2408, l'invitation a également été envoyée aux SSM COCOM et aux deux services en attente d'agrément (L'Entr'aide des Marolles et le Coin des Cerises), dans un souci d'ouverture et considérant la pertinence de traiter ces questions pour l'ensemble du territoire Bruxellois.

Ce GT a abouti à une Note permettant à la COCOF d'évaluer au mieux l'Annexe et d'y apporter les modifications nécessaires à son appropriation par le secteur de la santé mentale ambulatoire. Le travail fourni par la Ligue était un des plus aboutis et le chercheur Robin Susswein a d'ailleurs participé à plusieurs réunions de l'IFA sur ce dossier. Les analyses des différentes fédérations ont contribué à ce que la COCOF revoie le projet de rapport harmonisé. Un modèle provisoire est présenté début 2024, valable 2 ans, le temps d'aboutir dans la révision du modèle.

Le calendrier, PV et divers documents sont disponibles [ici](#).

GROUPE TECHNIQUE DES COORDINATEUR·TRICES

Yahâ Hachem Samii et Yola Jabbour (LBSM)

Dates : 9/1, 6/2, 6/3, 3/4, 15/5, 5/6, 4/9, 2/10, 6/11, 4/12

Le Groupe Technique (GT) est un groupe de travail au sein de la LBSM qui réunit les coordinateurs des 24 services ambulatoires en santé mentale (dont deux en attente d'agrément). Il se réunit une matinée par mois. Les objectifs principaux du groupe de travail sont de permettre une interface entre les représentants d'employeurs, les pouvoirs subsidants et tous les organismes extérieurs en lien avec l'application de la législation sociale et des réglementations de la commission paritaire 332 dont relèvent nos services. Le groupe de travail est aussi un lieu d'échanges entre services de bonne pratique sur l'organisation des missions, du travail et des obligations qui incombent aux coordinateurs et aux Pouvoirs Organisateurs (P.O) qu'ils représentent.

La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, dans sa fonction d'organisme de représentation du secteur des services de santé mentale COCOF, organise, anime et coordonne toutes les initiatives du groupe de travail. Il existe une collaboration étroite entre le service Santé de la COCOF et les coordinations au travers de la Ligue.

En 2023, le groupe a consacré beaucoup de temps et d'énergie à deux grands trains de réformes : l'IF-IC qui va impacter en profondeur l'organisation et les finances des ASBL du non-marchand ; la réécriture du décret de l'ambulatoire et le PSSI qui touchent les SSM comme les autres secteurs du social-santé. Ces enjeux énormes, succèdent à ceux liés à la pandémie COVID, et s'inscrivent dans un contexte continu de pression des demandes, de complexification administrative, d'insécurité financière (en particulier avec les incertitudes récurrentes sur la reconduction de certains projets)... La multiplication des lieux de concertation où les services sont appelés, en particulier dans le cadre du PSSI, ajoute une couche et non des moindres : le cadre de discussions est souvent flou, les perspectives peu claires, la méthodologie soulève des questions, ... Autant d'éléments qui contribuent une nouvelle fois à saper la confiance des acteurs, à brouiller le sens même du travail mené, à épuiser les équipes et placer les coordinateur·rices dans une position difficile, celle de maintenir le cap tout en restant connecté·es aux préoccupations de leurs collègues.

La fatigue constatée en 2021 et 2022 s'est accentuée chez certain·es et s'exprime régulièrement en réunion, soulignant là aussi l'importance de ce groupe de travail qui offre un espace de ressources important, de partages de difficultés et de mutualisation des solutions.

En outre, en ce qui concerne la représentation du secteur au sein de la Fédération des Associations du Social et de la Santé wallonnes et bruxelloises (la FASS), les deux coordinatrices de SSM qui avaient accepté de reprendre le flambeau, ont demandé à être déchargées de leur mandat, constatant l'impossibilité de combiner ce mandat avec leurs charges de coordination. La Ligue ayant elle-même dû faire face à une diminution drastique de son équipe, la représentation du secteur au sein de la FASS n'est plus assurée depuis le printemps 2023. Or, des questions capitales en matière de législation, de conditions de travail négociées, de conventions collectives de travail y sont discutées.

Ceci a amené le Groupe à entamer une réflexion concrète sur des pistes pour se donner les moyens à nos besoins de base. En particulier ce travail de représentation à la FASS et auprès des autorités. A partir de mai 2023, des discussions ont eu lieu à chaque réunion en vue d'une mutualisation de moyens des SSM pour financer un poste au sein de la Ligue. Une piste qui aboutira à l'été 2024 mais qui a remis en lumière les difficultés financières auxquelles les SSM sont confrontées.

RENCONTRES IMAGES MENTALES

15^{èmes} Rencontres images mentales (du 10 au 18 février) et préparation des 16^{èmes} RIM.

Les Rencontres Images Mentales, qui depuis 2020 s'étalent sur une semaine, ont débuté par une soirée d'ouverture, le vendredi 10 février, et se sont poursuivies jusqu'au vendredi 18 février.

A pointer pour cette édition, parmi les projections-débats autour de fictions, documentaires, courts-métrages, films d'étudiants et films d'ateliers :

- Deux pièces de théâtre
 - *Elles* de la compagnie **l'appétit des indigestes**

Le vendredi 10 février, la première soirée a été ouverte par la compagnie qui se veut être « un pont entre différentes personnes : ceux que l'on dit fous, ceux qui ne se sont jamais posés la question de leur folie, des artistes confirmés ou débutants, des soignants, des soignés, des exclus ou des inclus de tous bords » (site de la Compagnie de **l'appétit des indigestes**). Cette troupe a partagé des visions des corps, de la folie et des femmes.

- **Loco** de la compagnie *Belova-Iacobelli*

Pour les deux dernières soirées des Rencontres Images Mentales 2023, deux actrices et une marionnette ont abordé le *Journal d'un fou* de **Nikolaï Gogol**. Les 2 représentations du spectacle ont affiché complet et ce plusieurs semaines avant

- Une exposition du **Babel'zin**
- Le **Babel'zin**, lieu de liens à Auderghem, a proposé une toile à réaliser sur place avec les conseils du peintre **Juan Tapia**. L'atelier photo du Babel'zin a également exposé 8 de ces créations
- **Une soirée hommage à Michel Hock**, fondateur en 1976 de la Devinière, centre de psychothérapie institutionnelle à Farciennes.
- Une séance de rencontre autour des pratiques de **l'utilisation de la vidéo en institution psychiatrique**.
- Une séance au Quai 22 à **Namur** !
- **27 films** projetés dont :
 - 4 films d'ateliers
 - 16 documentaires
 - 6 courts-métrages
 - 1 film de fiction

Le visuel de cette 15e édition venait d'un appel à projet. Une quinzaine de créations ont été reçues et c'est celle de Tropiques du Capricorne qui a été sélectionnée. Les 10 autres coups de coeur parmi les projets reçus ont été exposés lors des Rencontres Images Mentales 2023.

Un autre regard est un collectif qui s'est constitué suite à une proposition de l'Autre « lieu » visant à impliquer de nouveaux visages dans l'organisation des RIM. Le groupe rassemble des personnes de tous horizons aux expériences multiples, intéressées par le cinéma et la santé mentale. Ce comité a organisé la rencontre de 3 films.

Le Groupe de programmation et accueil compte 12 personnes (détachées des institutions dont la LBSM et bénévoles).

Les RIM 2023 ont accueilli **64 intervenant.e.s** pour les Rencontres après les projections et 4 institutions ont présenté un film réalisé avec leurs participants.

En comptant les PASS et les articles 27, les RIM 2023 ont remplis **2 277 sièges** au cours de cette 15e édition !

Les nouveautés en préparation pour la 16^{èmes} édition,

- Le graphisme des RIM est passé par plusieurs mains mais jamais par celles d'une asbl! Pour la 16e édition, c'est l'**atelier À l'Est** de Liège qui va être en charge des visuels. *À l'Est est l'atelier de graphisme et de sérigraphie de l'asbl Article23, une association qui s'inscrit dans une pratique démocratique de la santé mentale. Quotidiennement, les formateurs, graphistes et sérigraphes, accompagnent des personnes fragilisées dans leur projet de réinsertion socio-professionnel.*
- Nous nous modernisons et mettons une billetterie en ligne

Rôles de la LBSM :

- Logistique et organisationnel :
 - Visionnage et sélection des films, élaboration du déroulement de l'édition 2022,
 - Organisation sur place à La Venerie lors du festival : Accueil, billetterie, micro-salle, gestion des listes « invités », ...
 - Mise en place de la billetterie en ligne.
- Les réunions préparatoires ont été accueillies/organisées au sein de nos locaux.
- Participation au séminaire d'été de Psymages qui a eu lieu le 8 septembre 2023.
- Déplacement au festival de Lorquin du 15 au 17 mai 2023.
- Communication : Création du contenu des newsletters diffusées au grand public, au secteur, aux politiques et à la presse. Gestion de la page Facebook Psymages et LBSM.

4.4.3 COORDINATIONS THÉMATIQUES

COORDINATION « ADOLESCENCE ET SANTE MENTALE »

Maria João Matos (de février 2023 à octobre 2023), Fanny De Brueker (SSM Saint-Gilles), Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs)

Objectifs de la coordination :

- Soutenir la spécificité de la clinique avec les adolescents en souffrance au travers d'un travail d'articulation auprès des professionnels du soin et de l'accompagnement.
- Privilégier la mise en relation dynamique des institutions qui sont amenées à intervenir auprès des adolescents sur le territoire bruxellois.
- Rendre visible les thématiques émergeant du secteur notamment à partir de groupes d'intervisions et de réflexions.
- Soutenir des projets permettant la rencontre des divers acteurs du secteur psychosocial Bruxellois (santé mentale, aide à la jeunesse, hébergement, milieu hospitalier, etc.).

Les différentes thématiques et activités abordées durant cette année :

❖ Les intervisions cliniques

Nous avons clôturé les deux groupes d'intervisions entamés en 2022. Pour cette année 2023, nous avons proposé un nouveau cycle d'intervention. Nous avons travaillé à partir de différents médias (mannequins de bois, sculptures vivantes, métaphores, ...) afin de soutenir une dynamique de pensée pour qu'une séance corresponde à une mise au travail. Ce groupe a pour visée de :

- ✓ Créer des liens entre les différents secteurs.
- ✓ Échanger autour des pratiques respectives et mieux connaître la réalité de chacun.
- ✓ Faire ressource pour les professionnels et par retour, pour les institutions concernées.
- ✓ Déployer un processus groupal, c'est pourquoi ces groupes sont fermés.

La diversité des intervenants présents dans chacun des groupes permet de tisser le travail en réseau et d'offrir une multiplicité de points de vue très enrichissants.

❖ Groupe de travail « Jeunes (...) Adultes »

Depuis cinq ans, nous proposons en collaboration avec le centre Imago de l'ASBL L'Equipe, un groupe de travail sur la question des jeunes adultes au regard des préoccupations des travailleurs. Ce groupe rassemble un nombre important de professionnels issus entre autres des secteurs de la santé mentale, de la psychiatrie et de l'aide à la jeunesse.

Durant cette année, le groupe a rencontré des personnes ayant un point de vue spécifique sur les questions de la prise en charge des jeunes adultes. À chacune de ces séances

mensuelles, le groupe a retiré un contenu, des questions, des axes de réflexions en vue de réaliser le programme de la future journée d'étude qui aura lieu en 2024. Cette année nous avons invité ; Thys Isabelle (psychologue SSM St Gilles), Casale Marilina (Chargé de projet Tam-Tam autonomie) et Ponlot Thibault (éducateur Tamaya), Jean Michel Longnaux (philosophe), Eloïse Hallyday (sociologue), Emanuele Ferrigno (psychologue à Imago pour parler du projet inter européen Yami) Tanguy de Foy (psychologue SSM Chapelle-aux-Champs) afin d'alimenter nos échanges sur la clinique du vide, des transgressions, de la marge, des réseaux de soins,...

Objectifs spécifiques du groupe de travail :

- ✓ Organisation d'une journée d'étude intersectorielle en 2024.
- ✓ Réfléchir aux enjeux autour de l'autonomie, de la dépendance et du passage à la vie adulte/accès à la majorité et ses conséquences
- ✓ Optimiser les ressources externes : travail avec les familles et les proches
- ✓ Limiter « les trous » dans le réseau et élaborer des parcours de soins sur-mesure
- ✓ Articuler notre travail et réflexion avec le réseau hors santé mentale
- ✓ Diffuser plus largement des messages vers le politique
- ✓ Avoir un aperçu de ce qui est fait ailleurs sur ces questions

❖ ASBL « Macadam »⁶

La coordination adolescence fait partie du conseil d'administration de « Macadam ». Cette année a été l'occasion de continuer à soutenir la création de la nouvelle équipe temps sur les processus d'engagements du personnel, que sur la vision stratégique à long terme et la pérennité du dispositif.

Les partenaires initiaux du projet sont : le Forum – Bruxelles contre les inégalités, l'Ilot (maison d'accueil), le Méridien (Service de Santé Mentale), les services non mandatés de l'aide à la jeunesse (SOS jeunes – Quartier Libre AMO, Le CEMO et Abaka), la coordination adolescence de la LBSM, avec le soutien du délégué général aux droits de l'enfance.

L'accompagnement de l'asbl par l'équipe de strategies and leaders a été un des projets de l'année ainsi que la recherche d'un nouveau lieu.

❖ « Quand les jeunes parlent de la santé mentale »

Suite au rapport de l'Unicef sur les besoins des jeunes en matière de santé mentale, la LBSM et la coordination thématique adolescence et santé mentale ont été interpellé afin de co-construire un projet en collaboration avec Question Santé, Collectiv-a et 21 Solutions afin de lever le tabou sur les questions de santé mentale en donnant directement la parole aux jeunes. Une personne a été engagée spécifiquement par la Ligue afin de coordonner ce projet sur l'année 2023 avec la participation de la coordination adolescence. Pendant un an nous avons accompagné, mis au travail et soutenu la mise en forme (podcasts, photos, mises en scènes,) de la parole des jeunes sur leurs besoins en terme de santé mentale. Une

⁶ Infos et affiche en annexe

exposition finalisant le projet a eu lieu en décembre 2023. Le matériel récolté durant cette année est formalisé via le site jeunesetsantementale.be

❖ Ancrages des coordinatrices thématiques au sein de leurs centres

Service de Santé Mentale de Saint-Gilles

✓ La permanence ados

Depuis octobre 2021, l'équipe du SSM Saint Gilles propose une permanence hebdomadaire d'écoute et de soutien spécifique pour tou.te adolescent.e (à partir de 12 ans) ainsi que pour toute personne qui a des préoccupations pour un.e adolescent.e (parents, ami.e.s, professionnel.le.s, ...). Cette permanence est un lieu où un.e jeune peut venir poser une question, se poser, prendre le temps de parler, d'être écouté. Les ateliers cinéma

Nous avons réalisé quatre modules d'ateliers sur l'année 2022. Les ateliers pour but d'offrir un espace de rencontre et d'expression autour du cinéma à des jeunes. L'idée est de permettre aux participantes d'être en lien, de rêver, de créer, de ressentir et de s'autoriser à se projeter en dehors du cadre familial, dans ses propres envies pour le futur. Les ateliers sont encadrés par une psychologue et une cinéaste. Chacune apporte les connaissances liées à son métier, qui se répondent et se complètent : raconter une histoire, entendre ce qui se passe en-dessous de ce qui est dit, réfléchir au sens d'une scène, et surtout les deux apportent une présence. L'importance de l'atelier est d'offrir un espace de création et un encadrement propice aux échanges.

✓ Les ateliers cinéma

Les ateliers ont pour but d'offrir un espace de rencontre et d'expression autour du cinéma à des jeunes. L'atelier apporte un cadre qui permet aux participantes d'être en lien, de rêver, de créer, de ressentir et de s'autoriser à se projeter en dehors du cadre familial, dans ses propres envies pour le futur. Les ateliers sont encadrés par une psychologue et une cinéaste. Chacune apporte les connaissances liées à son métier, qui se répondent et se complètent : raconter une histoire, entendre ce qui se passe en-dessous de ce qui est dit, réfléchir au sens d'une scène, et surtout les deux apportent une présence. L'importance de l'atelier est d'offrir un espace de création et un encadrement propice aux échanges.

Cette année nous avons présenté avec les jeunes le film « La main de la morte » au festival Images Mentale et nous avons réalisé un atelier d'une semaine.

Groupe accueil des nouvelles demandes.

Réunions d'équipes hebdomadaire.

Entretien d'accueil.

SSM Chapelle-aux-Champs

- ✓ Consultations avec les adolescents, les jeunes adultes et leurs familles ;
- ✓ « Chass info asbl » : participation au conseil d'administration de ce lieu d'accueil pour les 14-24 ans qui s'organise en partenariat entre l'AMO Samarcande, Infor Jeunes Bruxelles et le projet JEEP.
- ✓ Réunions d'équipe hebdomadaires ;
- ✓ GT réseau et santé mentale : Groupe de travail mensuel qui rassemble la direction et les travailleurs du centre inscrit dans le réseau.
- ✓ Journée d'étude du DAJA (Département Adolescents et Jeunes Adultes) et de la FPAJ (Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse) « Etats du monde ?! ... Et ta jeunesse ? »
- ✓ FPAJ Animation des ateliers cliniques au sein du cycle de formation aux pratiques dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse.

COORDINATION THEMATIQUE « EXIL ET SANTE MENTALE »

Johan Cornez, Psychologue clinicienne (SSM Ulysse) et Natacha Rome (LBSM)

La coordination thématique Exil poursuit ses objectifs en 2023. Elle a pour visée de sensibiliser, soutenir et informer les professionnels de la santé mentale ainsi que les travailleurs du secteur psycho-social amenés à rencontrer le public des personnes exilées dans leurs diverses pratiques. Plus largement, elle met au centre de ses préoccupations la prise de position sur les enjeux de santé mentale telle que la question de l'accès aux soins de santé mentale pour le public concerné et la prise en considération des dimensions contextuelles (précarité de logement, opacité des démarches administratives, absence de maîtrise d'une des langues nationales nécessitant le recours à un.e interprète, ...) vécues par ce public dans les prises en charge psycho-sociales.

Les 3 axes de travail de la coordination Exil se poursuivent en 2023 :

- Le questionnement issu de la collaboration entre professionnels du champ de la santé mentale et interprètes professionnels,
- L'articulation de questions psycho-juridiques concernant le public des exilés,
- L'accès aux soins de santé mentale pour le public des exilés.

1er axe : Groupe de travail "Santé mentale et recours à un.e interprète"

L'objectif de ce groupe de travail mensuel est de rassembler des travailleurs du secteur de la santé mentale et de l'interprétariat en vue de partager expériences, découvertes et questionnements autour de la pratique avec interprètes professionnels dans le secteur de la santé mentale. La réflexion se déploie principalement autour de vignettes cliniques amenées par les participants eux-mêmes et permet ainsi de mieux penser la collaboration entre interprètes et travailleurs psycho-sociaux ainsi que les enjeux de celle-ci. En plus du partage de vignettes cliniques, les propositions de lectures d'articles ou d'ouvrages en lien avec les questions liées à la langue et la présence de l'interprète dans un dispositif d'aide en santé mentale, se poursuivent.

Des questions et réflexions récurrentes sont évoquées par le groupe : L'interprète, en tant que « passeur de mots » a-t-il.elle une fonction de figure rassurante pour le clinicien ? Le dispositif de l'aide en santé mentale avec interprète doit-il être considéré comme de la co-thérapie ?

Cette année, l'occasion a été donnée au groupe de visionner le film de Antoine Dubos intitulé « Avec les mots des autres » et diffusé dans le cadre du Festival Images Mentales. Ce film montre le travail de l'équipe de l'accueil de jour de Chambéry auprès des demandeurs d'asile et l'intervention des interprètes, « tentant de rendre au langage sa force et sa singularité ».

Le groupe de travail se réunit une fois par mois et est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, Tatiana Pogosian, interprète en russe et arménien au Setis Bruxelles, ainsi que Naïm Mucaj, interprète en albanais, au Setis Bruxelles également.

En 2023, le groupe était constitué de psychologues, d'interprètes, d'une assistante sociale, ainsi que d'une étudiante en psychologie.

2e axe : Groupe de travail "Articulation entre clinique et dimensions juridiques"

Ce deuxième groupe de travail porte sur l'articulation du travail clinique et juridique, dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Composé de psychologues, de travailleurs sociaux, de juristes et d'avocats, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans un contexte où les limites sont floues, régulièrement débordées ; notamment parce que le contexte est maltraitant et que les procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance, face auxquels les acteurs sont placés et invités à trouver position.

Depuis son démarrage, à l'automne 2022, le groupe est animé par deux membres de l'équipe du SSM Ulysse. D'abord par Alain Vanoeteren, psychologue clinicien/directeur et Pauline Monhonval, médecin psychiatre ; Et, depuis septembre 2023, par Ondine Dellicour, politologue/assistante sociale et Alessio Catavere, psychologue clinicien. Les rencontres, qui se déroulent toujours un jeudi midi par mois, ont lieu à Ulysse ou à la LBSM, en alternance. Bien que les questions abordées soient diverses, certaines sont récurrentes : Les instances asile, que ce soit l'agent du CGRA ou le juge du CCE, ont-elles à se prononcer sur la méthodologie utilisée par le psychologue ou le médecin dans leur rapport respectif ? En tant que soignants, devons-nous aller toujours plus loin dans la justification de nos propos en explicitant les méthodes utilisées ou en se référant à des sources scientifiques ? Les avis sont partagés.

En juin 2023, le groupe s'est questionné sur son avenir et différentes volontés ont été exprimées : poursuivre sur le mode d'intervisions autour de situations amenées par les participants, creuser la question des attestations psycho-médicales, produire un écrit pour partager les constats avec d'autres professionnels, écrire une carte blanche pour sensibiliser l'opinion publique aux pratiques déshumanisantes des instances qui statuent sur le droit de séjour en Belgique. A ce stade, la poursuite des échanges autour des situations de terrain rencontrées, a été privilégiée avec, en parallèle, la possibilité de profiter des séances pour partager des ressources ou inviter des intervenants extérieurs. Ainsi, en 2023, Alain Vanoeteren a présenté la recherche menée par Ulysse en 2009 sur la prise en considération de la santé mentale dans la procédure d'asile; l'équipe de Constats a présenté sa

méthodologie de travail; Fabian Colle, médecin au Smes et à Alias, a fait une présentation du Protocole d'Istanbul. En 2024, le groupe a prévu d'inviter un intervenant d'EVA, cellule de la police spécialisée pour le dépôt de plainte des victimes de violences sexuelles ou intrafamiliales, avec pour objectif de découvrir comment sont interrogées les victimes dans un cadre autre que celui de la demande d'asile.

3e axe : Accès aux soins de santé mentale pour le public des personnes exilés

Ces dernières années et, notamment lors de moments plus complexes à différents niveaux (Crise Covid, guerre en Ukraine et, plus récemment, l'intensification du conflit israélo-palestinien), la demande d'aide psychologique s'est considérablement accrue en Belgique et, plus particulièrement à Bruxelles. Les contextes de crises se succèdent et viennent, une fois encore, remettre l'accent sur la nécessité de l'accompagnement en santé mentale à réaliser avec des personnes ayant vécu la guerre, la torture, les ruptures, les deuils, l'exil, plus largement. Il nous paraît dès lors essentiel que différents lieux se mobilisent, afin d'offrir un accueil digne à ce public extrêmement fragilisé et amené à encore rencontrer de nombreuses difficultés, ici, en Belgique. Les principaux motifs invoqués pour refuser la prise en charge de ce public, sont souvent du côté de la charge administrative que cela représenterait ou encore de la difficulté de travailler avec un.e interprète. Il y a, en outre, d'autres raisons moins explicites à devoir cerner. Il semble dès lors qu'un véritable travail de fond est à mener pour déconstruire les idées véhiculées, informer et soutenir les professionnels de terrain. Une réflexion de fond a été engagée en concertation avec la coordination thématique Précarité et permettra de préciser la direction à prendre pour mener à bien cette vaste recherche : étude qualitative, groupe de travail, rencontres, débats, formations, ..., la réflexion est en cours.

COORDINATION THEMATIQUE « PERSONNES AGEES ET SANTE MENTALE »

Sylvie VEYT (SSM Le WOPS), Natacha ROME (LBSM) et Juliette Hansart (LBSM)

La coordination personnes âgées et santé mentale organisée à la Ligue se veut avant tout être un lieu « ressource » pour les intervenants qui accompagnent les personnes avançant en âge au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est un lieu de synergies, d'échanges, de collaborations qui favorise le.s lien.s entre les acteurs de terrain. Elle permet aux professionnels d'élargir leur réseau, leurs connaissances, ce qui en pratique se traduit par la possibilité d'offrir un accompagnement le plus individualisé possible et ce, pour chaque situation rencontrée.

La coordination est aussi un lieu de réflexions : celles-ci émergent des échanges en lien avec nos pratiques et/ou de l'actualité.

Inlassablement, nous essayons d'analyser nos actions et de réfléchir ensemble en vue d'améliorer l'accompagnement apporté aux personnes âgées. Notre objectif est de continuer à coconstruire et/ou réinventer « un » accompagnement respectueux, cohérent, de qualité pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

La dynamique habituelle de la coordination repose sur des rendez-vous mensuels organisés de septembre à juin, proposés en présentiel et en virtuel simultanément.

Les contenus alternent entre rencontres avec un ou plusieurs acteurs clés du terrain, temps de réflexions qui permettent de déposer et partager nos expériences.

Le choix des thématiques abordées sont définies par les participants en début de saison, ou sont le fruit de l'actualité.

Les participants, en moyenne une vingtaine par rencontre, sont des professionnels de l'ambulatoire, de l'institutionnel mais aussi des citoyens visionnaires qui ont décidé de s'investir dans le lien et dans l'accompagnement des aînés.

A côté des rencontres mensuelles, nous sommes sollicités pour participer, animer diverses présentations en lien avec la coordination.

Nous continuons, comme les années précédentes, à faire offre d'intervisions cliniques itinérantes (c-à-d que nous nous déplaçons sur site) gratuite à tout service qui le souhaite.

Voici le déroulé des évènements pour l'année 2023, de janvier à décembre :

- **Janvier**
 - Réunion mensuelle - Présentation du PSSI par Y. HACHEM SAMII (20)
- **Mars**
 - Réunion mensuelle - Nouvelles réformes en MR/MRS par Nicolas ROSSIGNOL (26)
 - Intersession itinérante au sein du service d'aide à domicile du CPAS de Molenbeek (~30)
- **Avril**
 - Réunion mensuelle - Présentation de l'unité de crise des Cliniques Universitaires Saint-Luc par Gérald DESCHIETÈRE (32)
 - Présentation - Réseau & accompagnement des personnes âgées en souffrance psychique au sein de la Coordination sociale du CPAS de Forest (~15)
- **Mai**
 - Réunion mensuelle - Réflexions en lien avec la personne âgée et préparation du mémorandum de la LBSM (18)
- **Juin**
 - Réunion mensuelle - Présentation des projets PPL par Stéphanie FLAMENT (16)
- **Septembre**

- Réunion mensuelle – Thème / Diversité dans les pratiques cliniques – L’accompagnement analytique d’une personne âgée par Damien HOMBROUCK (23)
- **Octobre**
 - Présentation dans le cadre de la semaine de la santé mentale de la recherche menée par Juliette HANSART – VIEILLIR SANS CÉDER : Quelle demande d’accompagnement psychosocial auprès des personnes âgées en région de Bruxelles-Capitale ? (?)
- **Novembre**
 - Réunion mensuelle – Thème / Diversité dans les pratiques cliniques – L’approche Montessori par Valentine PEREN et Louise PIRET- GERARD (27)
- **Décembre**
 - Réunion mensuelle – Intevision / Quand la maltraitance s’invite dans nos accompagnements. Réflexions et pistes de solution (14)

Parallèlement aux rencontres mensuelles reprises ci-dessus, la coordination reste à l’écoute des demandes du secteur et des partenaires. Elle essaye d’être au cœur de la réflexion globale, en initiant et en participant à plusieurs évènements, groupe de travail autour de la question de la santé mentale des personnes âgées sur le territoire bruxellois.

Ce rapport d’activité ne permet pas de mettre sur papier l’ensemble des activités menées, rencontres réalisées au cours d’une année, il n’est qu’une trace partielle de notre travail...

La coordination personnes âgées menée par la LBSM rassemble un large spectre de professionnels ... Acteurs qui s’investissent tous les jours pour permettre une vie digne jusqu’à la fin.

Le chemin de la valorisation des aîné.e.s dans notre société est certes sinueux mais il nous enrichit toutes et tous à chaque instant. Nous vous remercions pour toutes ces collaborations, ces partages, ces enrichissements perpétuels...

Juliette HANSART – Chercheuse LBSM (fin CDD octobre 2023)

Natacha ROME – Chargée de projet LBSM

Sylvie VEYT – Coordinatrice CTPA/LBSM

COORDINATION THEMATIQUE « SANTE MENTALE ET PRECARITES »

Joyce Elias (SSM Le Méridien) et Natache Rome (LBSM)

Le contexte socio-économique de Bruxelles est marqué par une réalité complexe où la précarité fait partie intégrante du paysage. Bruxelles est une région cosmopolite et multiculturelle, avec une population diversifiée et une grande disparité socio-économique. La précarité bruxelloise est une problématique multidimensionnelle qui affecte de nombreux

individus au sein du territoire de la capitale. En effet, Bruxelles, en tant que région cosmopolite et multiculturelle, est confrontée à des défis socio-économiques importants, où la précarité joue un rôle prépondérant.

La coordination Santé Mentale et Précarités est bien identifiée dans le réseau social santé bruxellois et a donc été régulièrement sollicitée sur divers sujets qui touchent de près ou de loin aux inégalités sociales, et aux différents effets de la pauvreté dans une grande ville comme Bruxelles. De fait, la coordination soutient une série d'initiatives⁷ mises en place pour lutter contre la précarité ainsi que les acteurs de l'aide sociale et de l'action sociale derrière ces initiatives.

La coordination a pour vocation de participer à une meilleure compréhension des réalités de l'exclusion, de la souffrance sociale, des positions précaires et des manières de les dépasser. Néanmoins, elle est réduite de plus en plus souvent à dresser le constat sans appel de la non-réponse à des besoins de base aussi élémentaires que se loger, se nourrir et se soigner.

Bien que la précarité requière différentes formes, la coordination est sans cesse sollicitée par des questions de précarité du logement. Bruxelles connaît une pénurie de logements abordables, ce qui entraîne une augmentation des loyers et une difficulté pour de nombreuses personnes dont les plus vulnérables, à trouver un logement et à prix décent. Ceci n'est pas sans conséquence puisque l'on constate une augmentation importante des situations de surpeuplement, de logements insalubres et/ou de sans-abrisme.

La précarité a également un impact sur la santé des Bruxellois. Les personnes en situation de précarité ont souvent un accès limité aux soins de santé, ce qui peut entraîner des problèmes de santé non traités ou une détérioration de l'état de santé général, y compris mental. La coordination Santé Mentale et Précarités et la coordination Exi et Santé Mentale ont été également interpellées par des acteurs de terrain au sujet de la non-accessibilité des publics précarisés et exilés au sein des Services de Santé Mentale. Effectivement, une série de professionnels de la santé mentale, actifs spécifiquement aux côtés de publics en situation de grande précarité économique et/ou de précarité de séjour, font le constat des difficultés d'accès aux soins de santé mental pour ces publics. En effet, les services « spécialisés » débordent de nouvelles demandes et la réorientation vers des partenaires plus « généralistes » serait souvent difficile : saturation généralisée du secteur de la santé mentale, difficultés ressenties dans le travail auprès d'un public aux besoins « spécifiques » (interprète etc.), complexité des situations mêlant santé mentale, justice et droits sociaux... les raisons mobilisées pour expliquer ces difficultés de réorientation sont complexes, certaines sont communes à l'ensemble des publics, d'autres suggèrent des difficultés particulières pour les publics plus précaires et/ou sans papier. Le questionnement derrière ce constat étant *comment mieux accueillir ces publics cullunants une série de vulnérabilité ?*

La coordination a aussi été interpellée dans le cadre de la campagne contre l'ordonnance « Bruxelles numérique », organisée par Lire et Écrire en collaboration avec plus de soixante

⁷ La journée d'échange en vue de rassembler une série d'acteurs autour de la question suivante : « *Du psy dans le social ? Pour Qui ? Pourquoi ? Comment ?* », coordonnée par le SMES a fait l'objet d'un comité de pilotage dont la coordination Précarités et Santé mentale a participé.

institutions bruxelloises afin d'être « *personne relai* » pour les membres de la LBSM. Concrètement, cela consiste à ce que la coordination diffuse les informations de la campagne afin que les membres du secteur de la santé mentale, membres de la LBSM soient informés et puissent se mobiliser. Mais il s'agit aussi de donner des informations aux coordinateurs de la campagne sur la manière dont la campagne est vue par le secteur de la santé mentale. C'est-à-dire *est-ce que les personnes sont réceptives, comment on peut l'adapter au secteur, qui est motivé dans le secteur et sur qui on peut s'appuyer, peut-on envisager une mobilisation spécifique du secteur*. Cette fonction de « *personne relai* » nécessite également la participation à une série d'initiatives et réflexions encourus à Bruxelles visant à garantir de l'humain (de qualité) dans les services publics bruxellois.

Le groupe de travail assistants sociaux

Le travail social en santé mentale n'est jamais résumé à la connaissance et la maîtrise des arcanes administratifs des dispositifs d'aide et de soin. Il est toujours articulé avec l'offre de prise en charge institutionnelle et participe donc pleinement de « ce qui fait soin ». Le groupe AS qui se réunit offre l'occasion de nous rencontrer, de partager nos pratiques et de repenser ensemble à ce qui fait identité au sein de la fonction sociale en santé mentale.

Le groupe AS est également un temps pour penser notre métier qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant. Dans le champ général des dispositifs d'aide et de soin, et donc aussi dans celui de la santé mentale. On observe aujourd'hui des glissements de paradigme de la fonction sociale ainsi que l'utilisation plus importante des outils numérique dans nos pratiques. Le groupe est alors aussi un lieu pour penser l'évolution des formes du travail social au sein de la société.

Si aujourd'hui la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans le champ de la santé mentale est acquise, elle n'en continue donc pas moins de poser de nombreuses questions pratiques, éthiques et réflexives. Le groupe AS permet d'échanger sur nos analyses, les enjeux et les impasses que nous rencontrons tous et toutes dans notre pratique au quotidien.

COORDINATION THEMATIQUE « URGENCE ET CRISE »

Cédric Petiau (Chapelle-aux-Champs) et Natacha Rome (LBSM)

Depuis avril 2021 la coordination thématique urgence et crise a repris ses travaux. Deux balises guident cette relance : la problématisation de questions et d'expériences liées à des situations de crise et d'urgence ; et la mise en relation de praticiens et d'institutions autour de ces questions.

La coordination soutient que l'urgence et la crise peuvent relever d'une place positive, potentiellement créatrice et subjectivante au sein d'un travail clinique. Ces temps de passage et d'interstice engendrent plus que des hypothèses diagnostiques et de la gestion de flux, du dispatching, de la référence, ... et doivent rester des espaces potentiels où le maniement de la parole reste opérant. Nous résistons à la possible transformation du soignant en technocrate et souhaitons que celui-ci puisse continuer d'accueillir cette

dimension subjective que contiennent l'urgence et la crise et ce au travers d'une rencontre. Nous avons pensé nos lieux d'échanges en ce sens.

En 2023, la coordination continue son groupe d'interventions théorico-cliniques s'adressant à tout clinicien souhaitant mettre au travail ces notions de crise et/ou d'urgence dans le cadre de sa pratique. A partir d'une situation ou d'un moment clinique faisant question et/ou point de difficulté, chaque participant témoigne de sa pratique. Notre travail se fait à partir de notre écoute et nos élaborations collectives.

De janvier à septembre nous avons poursuivi le travail de l'ouvrage de Danièle Zucker *Penser la crise*. Cet ouvrage propose une réflexion sur la crise psychologique, celle qui emporte le sujet dans des tourments et des souffrances aiguës jusqu'à lui faire perdre pied. L'autrice propose une approche psychothérapeutique pour ces situations de crises, en valorisant le potentiel de ces dernières pour initier la croissance psychique du sujet.

À partir d'octobre, nous avons continué nos réflexions à propos de la crise en parcourant plus particulièrement certaines thématiques en nous inspirant pour chacune d'elles de plusieurs articles.

L'accueil de l'urgence :

- Meriaux M., Denis J., Michel V., Hendrick S. (2018). **Accueillir le patient en crise aux urgences psychiatriques : étude du vécu subjectif**. Annales Médico-Psychologiques. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2018.03.011>
- Meriaux M., Ngambi L., Denis J. (2021) « **Quand je suis arrivé en salle d'attente, j'avais déjà envie de faire demi-tour** » : L'architecture au service de l'accueil aux urgences psychiatriques, Journal Européen des Urgences et de Réanimation, <https://doi.org/10.1016/j.jeurea.2021.10.001>
- Bietlot, M. (2022). **Folie de l'hospitalité**. Couleur livres - (le 9 novembre)

Les services d'urgence et de crise - 14 décembre et 11 janvier :

- Marquis N., Pesesse S. (2021). **De l'incertitude en santé mentale : analyse de la prise de décision aux urgences psychiatriques**. Sciences sociales et Santé, 39, pp. 43 à 67. Editions John Libbey Eurotext. <https://doi.org/10.1684/sss.2021.0191>
- Denis J., Vermeiren E., Deschietere G. (2012). **Soins médico psychologiques dans une unité de crise et d'urgences psychiatriques**. Ann. Fr. Med. Urgence. <https://doi.org/10.1007/s13341-012-0217-6>
- Desmureger S., Hellszajn D., Stravraetou K., Vercruyssen N., Fouchet P. (2016/1). **Répétition, passage à l'acte et clinique du point d'ancrage dans des services d'urgences psychiatriques**. Cahiers de psychologie clinique, 46, pp 191 - 203. Editions De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/cpc.046.0191>

Nous avons également eu la chance de recevoir Mathieu Bietlot, venu travailler avec nous son ouvrage Folie de l'hospitalité.

Ces temps d'interveision ont permis de tisser de nouveaux liens entre intervenants et faciliter l'orientation de certaines demandes.

Ces groupes regroupent des praticiens (éducateurs, infirmiers, assistants psychiatres, psychiatres psychologues, etc.) de divers horizons – équipe mobile, service d'urgence, services hospitaliers ou encore praticiens indépendants.

Les 08 et 15 juin, Epsilon et la coordination ont organisé une conférence et une matinée d'étude « Le travail clinique au risque de l'urgence et de la crise ». L'argument était le suivant : S'arrêter pour penser la manière dont l'urgence et la crise travaillent nos cliniques, c'est interroger les conditions de la rencontre clinique elle-même, entre apaisement du symptôme et hospitalité à l'inattendu. C'est aussi prendre la mesure de l'urgence psychiatrique comme mise à l'épreuve des soignants.

Après un temps avec Bernard Delguste autour de son ouvrage « Un divan aux urgences psychiatriques », des cliniciens aux pratiques multiples évoqueront comment ces temps de passages et d'interstices constituent des espaces potentiels où le maniement de la parole reste opérant.

La coordination ancre sa pratique au sein de l'unité de crise de Saint-Luc et du SSM Chapelle-aux-Champs ; elle participe également à l'inter-coordination Ec(h)o.

L'INTER-COORDINATION EC(H)O

L'inter-coordination rassemble chaque mois les différentes coordinations thématiques (adolescence, exil, précarité, urgence et crise et personnes âgées) qui s'articulent avec la LBSM depuis de nombreuses années, à partir de services de santé mentale.

L'objectif de départ de ces réunions était d'ouvrir un espace commun pour penser ensemble les missions et les fonctions des coordinateurs·trices. Au fil du temps, ces échanges ont permis d'établir une réelle cohésion que ce soit entre les coordinations mais également avec les membres et l'équipe de la Ligue. Ces discussions régulières permettent de définir et d'ajuster constamment la place et les rôles des coordinations thématiques au sein de la Ligue et au regard du secteur de la santé mentale Bruxellois.

A ces rencontres formelles définies, s'ajoutent des rencontres informelles lors d'activités sectorielles et/ou intersectorielles où les coordinateurs·trices sont amené·es à partager autour de leurs pratiques, leurs actions ainsi que sur les différents aspects transversaux émanant de leurs thématiques respectives.

Une des visées du groupe EC(h)O est aujourd'hui de constituer un outil substantiel afin que la Ligue puisse réaliser des projets ambitieux, s'engager dans des actions de promotion en santé mentale en tenant compte des réalités du terrain. Il s'agit de construire en collaboration avec les partenaires de terrain et défendre une vision de la santé mentale. Pour ce faire, les coordinations sont quotidiennement au service et à l'écoute de l'ensemble des secteurs (Ambulatoire, Hospitalier, Résidentiel, Aide à la Jeunesse, Toxicomanie, etc.) et en particulier

celui de l'ambulateur, des SSM bruxellois, dont elles sont issues. Chaque coordination constitue une interface entre le terrain, les différents secteurs ainsi que les multiples instances (fédérations, administrations, politiques).

Les coordinateurs·trices sont entre autres attentif·ve.s aux conditions d'inscriptions des SSM dans la dynamique de réseau, mais aussi aux articulations avec les autres secteurs. Elles assurent le lien et la promotion des informations à destination des différents partenaires. Chaque coordinateur·trice propose un programme annuel qui soutient un ou plusieurs projets en lien avec l'objet de sa coordination. Ces projets prennent généralement naissance au cœur même des préoccupations du champ de la santé mentale et sont principalement formulés par les 56 acteurs de terrain actifs au sein des groupes, voire dans certains cas relayés par les instances représentatives.

A côté de ces axes de travail, autour desquels se structurent les différentes coordinations, le travail d'EC(h)O consiste à mettre en commun des réflexions transversales afin de :

- Partager et diffuser les richesses des enseignements tirés au sein de chacune des coordinations spécifiques et permettre ainsi une réappropriation collective ;
- Elargir nos champs de vision et d'actions en se saisissant des préoccupations spécifiques des autres thématiques pour élaborer des interventions communes ;
- Construire une vision holistique des problématiques de santé mentale sur la région bruxelloise ;
- Se soutenir, dynamiser nos pratiques au sein même de chaque coordination ;
- Se coordonner avec les travailleurs de la Ligue pour élaborer des projets et communiquer à l'ensemble du secteur.

Cette année, la journée de mise au vert s'est organisée avec les coordinations et l'équipe de la ligue et a permis de poursuivre le travail de réflexion entamé en 2022. Un superviseur extérieur a soutenu cette mise au travail. La direction prise à l'issue de cette journée va vers plus de partage de contenu notamment issu du terrain et plus d'articulation à la fois avec les membres de la ligue et avec les tous groupe de travail.

4.4.4 LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU

Le travail avec le réseau s'est poursuivi à un rythme toujours élevé. Voici une liste non exhaustive de rencontres et de lieux dans lesquels la Ligue s'est investie, qui s'ajoute aux lieux déjà mentionnés plus haut, dans le chapitre consacré à la mission de représentation de la Ligue :

- Antennes 107,
- Bru-Stars,
- Brusano,
- FCPPF,
- FLCPF,
- FMM,
- Forum de l'aide à la Jeunesse
- Groupe double diagnostic,
- ONE,
- Plateforme Santé Mentale Communautaire,
- Question Santé,
- Service de médiation de la PBSM,
- Unicef,
- ...

S'ajoutent à cela plusieurs groupes de travail qui se sont poursuivis :

- L'**Inter-Fédés de l'Ambulatoire** (IFA) : lieu de rencontre des fédérations et services de l'ambulatoire COCOF, ce lieu est devenu incontournable et est régulièrement sollicité. Il est surtout un précieux espace d'échanges d'informations intersectoriel, dans un contexte où la communication sur les réformes en cours est multiple, souvent unilatérale, parfois chaotique, insuffisamment transparente.
- Rencontre avec les **Antennes 107** : la fin annoncée des Antennes a suscité énormément d'inquiétudes, tant au niveau humain (qu'advient-il du personnel des Antennes) qu'au niveau du contenu (quelle continuité avec tout ce qui a été patiemment construit depuis plusieurs années). Les contacts se sont poursuivis cette année, avec peu d'effets. Brusano a repris les missions qui ont été intégrées dans le champ plus large des bassins. Il reste à voir comment concrètement les choses vont se mettre en place. Nous regrettons une nouvelle fois ici la méthode qui conduit à beaucoup de pertes et de ruptures alors qu'il convient plutôt de s'appuyer sur ce qui fonctionne et sur les expériences laborieusement acquises.

En ce qui concerne **les coordinations thématiques et les groupes de travail**, le directeur a participé à de multiples rencontres bi- ou multilatérales en marge des réunions habituelles, dans un rôle d'écoute, d'appui et de codécision quant à certaines orientations.

Ces réunions en petit comité (plusieurs dizaines sur l'année) sont indispensables pour la construction et le développement du lien de confiance entre acteurs, pour l'amélioration du dialogue entre des positions et/ou des secteurs différents, pour élaborer ensemble des

pistes permettant de faire avancer des chantiers dans un contexte de grande complexité. Elles représentent un temps de travail conséquent, pouvant être précédées d'un temps de préparation ou suivies de tâches découlant des décisions prises. Par ailleurs, le directeur de la Ligue est à la disposition des **responsables des services membres** qui souhaitent un éclairage, une aide, une écoute. Il a été sollicité en ce sens à plusieurs reprises.

Les membres de l'équipe ont également assisté à de multiples événements organisés par les partenaires, dont :

- La journée d'étude en hommage à Denis Hers à Chapelle-aux-Champs (27/1),
- L'inauguration d'une nouvelle antenne d'Enaden à Forest (30/3),
- La journée Portes ouvertes du Gazouillis (9/10),
- Les 20 ans d'Ulysse (4-5/10),
- Les 50 ans du WOPS (20/10),
- L'inauguration d'une fresque au centre de santé d'Anderlecht, où est hébergé le SSM l'Eté (15/12).

4.4.5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement (ci-après PRR), la Ligue avait obtenu en 2021 un subside de la COCOF lui permettant d'assurer une mission d'accompagnement et de soutien des projets subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. Au travers de la coordination, du suivi et de l'analyse continue qu'implique cette mission d'accompagnement, la Ligue a réalisé différentes actions.

LES PODCASTS

Cf point Relais d'informations.

LE GUIDE DES LIEUX DE LIENS

[Lieux de liens version 4 \(lbsm.be\)](https://lbsm.be)

Le guide des lieux de liens vise à soutenir la visibilité de lieux en Région de Bruxelles-Capitale dont la philosophie consiste à adopter un regard alternatif sur la santé mentale : replacer la personne au centre et soigner l'accueil, tout en insistant sur l'importance du lien à l'autre ainsi que de l'accessibilité pour tous.tes. De par leur ancrage dans un quartier et dans un réseau, ces initiatives permettent de lutter contre la solitude, de favoriser l'inclusion sociale ainsi que l'entraide entre pairs. Certains se définissent comme lieu de liens, d'autres se définissent par d'autres intitulés voire ne se définissent tout simplement pas. Aucun consensus de définition n'existe à l'heure actuelle - et pour le moment, ce n'est pas plus mal car les étiquettes ont tendance à enfermer les choses - permettant ainsi à chacun de ces

lieux de conserver une identité qui leur est propre. Pour autant, il existe bien des points communs à ces lieux : faire liens et favoriser l'inclusion.

Notre ambition n'est donc pas de proposer une définition mais d'offrir une vue d'ensemble de ces structures, car nous constatons qu'il n'existe - à notre connaissance - aucun support répertoriant ces initiatives en Région de Bruxelles-Capitale. La première version du guide a été publiée en janvier 2022 et a été rééditée en juin 2022.

Le guide a rencontré un franc succès, avec une diffusion très large, la Ligue étant régulièrement contactée pour fournir des exemplaires, mais aussi pour insérer de nouveaux lieux. En 2023, 2 versions supplémentaires successives ont été travaillées et ce document est assurément appelé à évoluer encore.

LE GROUPE INTER-LIEUX DE LIENS

Cf point Groupes de travail.

La chargée de mission a pris le temps de rendre visite à chaque lieu de liens, participant même à certaines activités (comme du maraîchage). Ces visites se sont étalées sur le premier semestre 2023.

LE PROJET FILM LIEUX DE LIENS

En octobre 2022, la Ligue avait été interpellée pour soutenir la réalisation d'un projet visant à **rendre compte des différentes dimensions du lien** par les images et les sons pris de manière conjointe avec les membres des lieux de liens et une équipe de réalisation. Dans ce cadre, la Ligue avait été mobilisée comme point de contact entre les lieux de liens et l'équipe de film.

Des rencontres ont été organisées et le projet de film a pu évoluer de façon à mieux intégrer les différents lieux et leurs fonctionnements. La réalisatrice, Maya Duverdier, a présenté le 28/03 un de ses précédents films, [Dreaming walls \(2022\)](#), aux professionnel·les et aux publics des lieux de liens, pour montrer un exemple de son travail, de sa façon d'investir et d'interpréter son terrain. La projection s'est faite à la Vénèrie, la Ligue disposant d'un contact bien établi puisque c'est là aussi que se tiennent chaque année les Rencontres Images Mentales.

Le travail de réalisation s'est donc poursuivi et aboutira dans une première étape à un court-métrage en 2024.

4.4.6 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)

Le projet DEQ introduit par la Ligue pour la période 2023-2025 est axé sur le plaidoyer et le plan d'action, l'objectif de l'équipe étant de pouvoir améliorer son travail dans cette mission essentielle.

L'année 2023 a été marquée par au moins 2 aspects dans ce cadre :

- Une réflexion interne sur une réorganisation de la Ligue afin de lui permettre d'agir de façon efficace dans un contexte de raréfaction des moyens et d'extension des enjeux.
- La préparation des élections générales en 2024.

Une question d'organisation interne

Le constat posé est que l'équipe de la Ligue est en difficulté pour combiner la modestie de ses moyens et l'ampleur des besoins du terrain.

Un premier exercice consistait à mieux cerner les attentes des membres vis-à-vis de la Ligue. Dans une réflexion commune entre le CA et l'équipe, un questionnaire a été réalisé et envoyé aux membres. Les résultats ont été présentés lors de l'AG participative de mars 2023.

Il s'agissait de voir quelle importance les membres donnaient aux différentes missions et aux actions concrètes de la Ligue, et quelle implication ils étaient prêts à fournir. 35 membres sur les 54 d'alors ont répondu, soit environ deux tiers.

Il a été relevé que les 4 grandes missions de la Ligue (Echange et élaboration, Information, Recherche et Représentation) sont jugées importantes, mais la mission de représentation, en lien avec la question du plaidoyer, est mise en tête des suffrages des SSM COCOF, tandis que les autres membres demandent davantage d'information.

La représentation est surtout considérée sous l'angle de la promotion et de la défense du travail de terrain, ainsi que de la revendication auprès des politiques quant aux besoins. La recherche fournit un appui dans l'argumentaire à développer. La Ligue est surtout attendue pour prendre position et influencer sur des enjeux de politique de santé mentale.

A partir de ces éléments, l'équipe a tenté de voir comment mettre cela en action, dans une réflexion partagée avec le CA.

L'absence du directeur pendant un peu plus de 3 mois a été l'occasion pour le CA de côtoyer de plus près l'équipe de la Ligue et de prendre conscience de tout ce que celle-ci gère. Une supervision d'équipe a démarré en juin, juste avant le départ du directeur, s'est poursuivie pendant l'été et après le retour de la direction. Y étaient abordées les questions de charge de travail, d'organisation des tâches, de priorisation, autant d'éléments essentiels dans la définition de futurs plans d'action.

Il a fallu ensuite faire face à la fin des contrats du plan de relance et aux départs successifs de plus de la moitié de l'équipe, passant en 4 mois de 12 à 5 travailleurs.

La réflexion se poursuit en 2024, un nouvel organigramme et des rendez-vous avec les membres étant fixés durant cette année.

Un travail continu allant en s'accélération

La Ligue fait depuis longtemps un travail de plaidoyer. Cependant, la place de plus en plus grande des enjeux politiques l'amène à développer des actions et des outils éculés pour d'autres fédérations, mais nouvelles pour l'équipe de la Ligue.

Ainsi, l'ensemble des fédérations de l'IFA a été reçu au Parlement bruxellois le 31 janvier 2023, le jour de la manifestation du non-marchand. Les propos des fédérations des employeurs étaient identiques à ceux des travailleur·ses dans la rue : la saturation structurelle, l'explosion des besoins, l'aggravation des difficultés de la population et l'impuissance de plus en plus grande des acteurs à obtenir des changements, particulièrement auprès des services sociaux publics, rendent la situation sur le terrain intenable. Cela se traduit par un épuisement et une désaffection des effectifs, alors même que les associations se battent pour avoir davantage de moyens humains.

Ce constat traverse aussi les rapports quinquennaux, le chercheur et le directeur de la Ligue s'essayant pour la première fois à cet exercice de synthèse de 5 années d'évolution sur les besoins et l'offre en santé mentale. Le directeur a également participé aux débats en IFA pour préparer le rapport intersectoriel du CBCS.

Ce constat est également vécu par les fédérations elles-mêmes, dans une sorte de mise en abîme : l'équipe de la Ligue est elle-même confrontée à ce qu'elle veut plaider auprès des politiques au nom de ses membres et de leurs publics.

La rédaction du rapport avait pris du retard avec l'absence du directeur. Celui-ci s'y est attelé dès son retour et avec l'aide précieuse du chercheur ainsi que des apports des coordinations thématiques de la Ligue, le rapport a été enfin remis à la COCOF et à l'IFA.

Dans la foulée, il a fallu s'attaquer au mémorandum. Le directeur de la Ligue avait réalisé un premier exercice en 2019. Le mémorandum était alors un texte court reprenant quelques revendications. Ici, avec le travail de 5 années, les demandes étaient bien plus étoffées.

Le travail d'écriture s'est fait une nouvelle fois en s'appuyant sur le rapport quinquennal fraîchement terminé, et sur les apports des collègues, des membres et des coordinations thématiques de la Ligue. Le résultat est un mémorandum étoffé, le seul existant pour la santé mentale ambulatoire bruxelloise. Il nous est revenu que la fédération des SSM wallons n'avait pu réaliser de mémorandum mais qu'elle retrouvait dans celui de la Ligue nombre de ses enjeux.

Disposer d'un support structuré, diffusable à la fois en version papier et en format électronique, avec un habillage graphique soigné, est un atout important lorsqu'il s'agit de sensibiliser d'autres (en particulier les politiques) à nos revendications. Le document sert de support aux rencontres mais se propage dans le réseau et peut nourrir des réflexions et des échanges dans d'autres cénacles.

A contrario, la multiplication des memoranda à la veille des élections peut entraîner un phénomène 'd'anonymisation' : tant de textes qui se répètent en partie et qui cherchent à capter une attention légitime (la page du CBCS reprenant les memoranda de ses membres⁸ illustre cela tout en montrant la diversité des services à la population). D'où l'importance de combiner des actions thématiques (la santé mentale) et des actions communes (le social-santé), ce à quoi nous nous sommes employés fin 2023 et sur le 1^{er} semestre 2024.

L'autre point d'attention réside dans le travail que tout cela exige : rédiger un plaidoyer implique d'une part en amont de récolter les informations et les prioriser, d'autre part en aval d'assurer les rendez-vous et le suivi pour qu'au-delà des explications, nous puissions obtenir des effets concrets, à commencer par des orientations et des décisions politiques répondant à nos attentes. On en revient au décalage que nombre de fédérations connaissent entre ce qui est possible de faire et ce qui est souhaitable de réaliser. La mutualisation proposée comme réponse à cet écart a ses limites : si certains enjeux sont bien communs (et le rapport intersectoriel est là pour le prouver), l'obtention de politiques ciblées dans telle ou telle thématique implique une connaissance approfondie et une maîtrise des concepts et réalités des équipes de terrain, donc une approche singulière pointue que la mutualisation ne rencontre pas.

En tous les cas, 2024 est une année de rencontres, mémorandum sous le bras. Nous y reviendrons dans le prochain rapport d'activités.

⁸ <https://cbcs.be/memorandums-associatifs-pour-une-vision-politique-social-sante-partagee/>

GLOSSAIRE

ACJB	Association des Centres de Jour Bruxellois
ACSEH	Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées
AG	Assemblée Générale
AISLF	Association Internationale des Sociologues de Langue Française
AMA	Association des Maisons d'Accueil
APPCF	Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille
APPPsy	Association des Psychologues Praticiens d'orientation Psychanalytique
AS	Assistant·e Social·e
ASBL	Association Sans But Lucratif
CA	Conseil d'Administration
CAMD	Centre d'Appui Médiations de Dettes
CAPREV	Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents
CBCS	Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CFIP	Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique
CG	Centre de Guidance
CMP-SSJ	Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif
CNS	Conseil National de Sécurité
COCOF	Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale
COCOM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
Crésam	Centre de Référence en Santé Mentale
CSS	Conseil Supérieur de la Santé
CSSI	Centre Social Santé Intégré
CVSM	Comité de Vigilance en Travail Social
CVTS	Comité de Vigilance en Santé Mentale
EMC	Encyclopédie médico-chirurgicale
ETP	Equivalent Temps Plein
GT	Groupe de Travail
FBPS	Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé
FCPC	Fédération des Centres de Planning et de Consultations
FCPPF	Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
FCSSMB	Fédération pour la Coordination des Services de Santé Mentale Bicommunautaires
FdSS	Fédération des Services Sociaux

Fédito	Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
FESSMB	Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FEWASSM	Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale
FLCPF	Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSSMB	Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
GEMS	Groupe d'Experts de stratégie de crise pour le Covid-19
IESSID	Institut d'Enseignement Supérieur Social de l'Information et de la Documentation
IFA	Inter-Fédérations de l'Ambulatoire
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie
KCE	Centre Fédéral d'Expertise en Soins de Santé
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MDM	Médecins du Monde
MSF	Médecins Sans Frontières
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
OSS	Observatoire de la Santé et du Social
PFCSM	Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale (devenue Plate-forme Bruxelloise pour la Santé Mentale ou PBSM)
PO	Pouvoir Organisateur
PPL	Psychologues de Première Ligne
PSI	Plan de Service Individualisé
PSSI	Plan Social-Santé Intégré bruxellois
RGPD	Règlement Général européen de Protection des Données
SGG	Steunpunt Geestelijke Gezondheid
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale ASBL
SPAD	Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile
SSM	Service de Santé Mentale
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UPPsy-BUPsy	Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen
VVGG	Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

Editeur responsable: Yahyâ H. SAMII

Graphisme : Alexandra TAROI

| Juin 2024 |